

Ce qu'ont coûté trois années de chômage

M. Ivan Vallée l'expose en détail dans un rapport de l'administration provinciale des secours, soumis hier au parlement par l'honorable M. Francoeur, ministre des Travaux publics

L'AIDE AUX CULTIVATEURS
Le directeur provincial des secours directs décide que le loyer des nécessiteux tombe sous la loi fédérale au même titre que la nourriture, le chauffage et le vêtement

TEXTE ENTIER DU RAPPORT

Québec, 24. (Spécial au "Canada") — La loi régissant le secours direct, telle que définie par Ottawa, s'applique au loyer, au vêtement, au chauffage et à la nourriture.
C'est le point tiré au clair par M. Ivan Vallée, sous-ministre des Travaux publics de la province de Québec, en sa qualité de directeur provincial de l'administration de la loi du chômage, dans le rapport de l'exercice 1931-1932 qu'a déposé hier à l'Assemblée législative, le ministre des Travaux publics, l'honorable M. J.-N. Francoeur.

De plus, la loi de 1931 fixe à 40% au minimum le pourcentage du montant alloué qui sera dépensé en salaires aux nécessiteux.

40% en salaires
De plus, la loi de 1931 fixe à 40% au minimum le pourcentage du montant alloué qui sera dépensé en salaires aux nécessiteux.

En ma qualité de directeur des secours contre le chômage, j'ai l'honneur de vous soumettre le rapport de ce qui a été fait par le gouvernement de cette province pour remédier au chômage.

Avant de vous fournir les détails sur la distribution des fonds consentis sous la loi de 1931, lesquels apparaîtront comme appendices au présent rapport, je crois intéressant d'établir un parallèle entre la loi de 1931 et celle de 1930. Je noterai donc leur similitude et aussi les quelques points qui les différencient.

Les lois de cette province, que l'on trouve aux articles 21, Geo. V, ch. 2, 1930-31, et 22 Geo. V, ch. 2, 1931-32, sont basées, en principe, sur les lois fédérales de même année. A ces lois sont annexés les règlements généraux approuvés par Son Excellence le Gouverneur-Général en Son Conseil et qui régissent l'emploi des fonds.

En 1930, la contribution au coût des travaux remédiateurs au chômage était dans les proportions suivantes: un quart par la province, un quart par le gouvernement fédéral et un quart par la municipalité.

En 1931, la contribution au coût des travaux remédiateurs au chômage était dans les proportions suivantes: un quart par la province, un quart par le gouvernement fédéral et un quart par la municipalité.

En 1932, la contribution au coût des travaux remédiateurs au chômage était dans les proportions suivantes: un quart par la province, un quart par le gouvernement fédéral et un quart par la municipalité.

En 1933, la contribution au coût des travaux remédiateurs au chômage était dans les proportions suivantes: un quart par la province, un quart par le gouvernement fédéral et un quart par la municipalité.

En 1934, la contribution au coût des travaux remédiateurs au chômage était dans les proportions suivantes: un quart par la province, un quart par le gouvernement fédéral et un quart par la municipalité.

En 1935, la contribution au coût des travaux remédiateurs au chômage était dans les proportions suivantes: un quart par la province, un quart par le gouvernement fédéral et un quart par la municipalité.

En 1936, la contribution au coût des travaux remédiateurs au chômage était dans les proportions suivantes: un quart par la province, un quart par le gouvernement fédéral et un quart par la municipalité.

En 1937, la contribution au coût des travaux remédiateurs au chômage était dans les proportions suivantes: un quart par la province, un quart par le gouvernement fédéral et un quart par la municipalité.

En 1938, la contribution au coût des travaux remédiateurs au chômage était dans les proportions suivantes: un quart par la province, un quart par le gouvernement fédéral et un quart par la municipalité.

En 1939, la contribution au coût des travaux remédiateurs au chômage était dans les proportions suivantes: un quart par la province, un quart par le gouvernement fédéral et un quart par la municipalité.

En 1940, la contribution au coût des travaux remédiateurs au chômage était dans les proportions suivantes: un quart par la province, un quart par le gouvernement fédéral et un quart par la municipalité.

En 1941, la contribution au coût des travaux remédiateurs au chômage était dans les proportions suivantes: un quart par la province, un quart par le gouvernement fédéral et un quart par la municipalité.

En 1942, la contribution au coût des travaux remédiateurs au chômage était dans les proportions suivantes: un quart par la province, un quart par le gouvernement fédéral et un quart par la municipalité.

Ce qu'ont coûté, dans la province de Québec, les travaux de chômage et les secours directs, du 22 octobre 1930 au 30 juin 1932

Table with 3 columns: Secours directs, Montant engagé, Montant payé. Rows include Part du Provincial, Part du Fédéral, Part du Municipal, and Travaux - Loi 1930 et 1931.

N.-B. — La différence entre les montants engagés et les montants payés, s'explique par le fait que certaines municipalités n'ont pas dépensé toutes les sommes autorisées, ou n'ont pas encore transmis leurs réclamations.

Fatigué d'être réprimandé, un écolier de seize ans poignarde M. F. C. Beaupré, principal du "High School" d'Iroquois

L'agresseur, Arnold Redmond, s'enfuit de la classe et quitte la ville en auto

Blessure très grave

Iroquois, Ontario, 24. (P.C.) — Enragé d'être réprimandé par le principal de son école, Arnold Redmond, 16 ans, a sorti tout d'un coup un couteau de chasse et a poignardé M. Fred C. Beaupré, principal du High School d'Iroquois.

Les camarades de Redmond ont raconté qu'avec deux ou trois autres élèves, il dormait beaucoup de peine au professeur, s'absentait souvent pour faire l'école buissonnière.

Après-midi, le jeune homme venait d'admettre qu'il n'avait pas fait ses devoirs et le principal l'avait fait avancer en avant de la classe pour le réprimander devant les autres élèves.

La séance d'hier après-midi à l'Assemblée législative. On sent que ces rouages ne sont pas encore engagés à fond et la même chose se répète au commencement de chaque session.

Documents réclamés
L'honorable J.-N. Francoeur dépose le rapport des activités de son ministère

Les juges de paix
Québec, 25. (Spécial au "Canada") — Courte séance hier après-midi à l'Assemblée législative.

La séance d'hier après-midi a duré à peine trois quarts d'heure et tout s'est passé dans le plus grand calme.

Les agents provinciaux Frank Rose et Eugène Rose continuent à rechercher Redmond, et tous les postes de police des villes voisines ont été mis au fait de l'attendant.

L'examen médical du principal a révélé que le couteau a pénétré jusqu'à trois pouces et a atteint l'intestin. On a opéré d'urgence le professeur et l'on espère le sauver à moins de complications.

Les nouvelles du Grap. Chaco sont des plus vagues

Le Paraguay et la Bolivie prétendent tous les deux être victorieux

Contradictions
Buenos Aires, 24. (P.A.) — Des chiffres non-officiels reçus de La Paz affirment que 1,500 soldats du Paraguay ont été tués et 2,000 blessés au cours d'une bataille de cinq jours entre les troupes du Paraguay et de la Bolivie au fort Avala dans le Gran Chaco.

La dépêche de La Paz ajoute que les pertes boliviennes n'ont aucune importance parce que les troupes de ce côté sont protégées par une imposante artillerie.

Cette nouvelle contrecarre une dépêche du Paraguay qui dit précisément le contraire.

Lady Bailey raconte à des reporters parisiens ses mésaventures de voyage

Paris, 24. (P.A.) — La pluie, la maladie et des cartes de voyage incomplètes ont retardé Lady Mary Bailey dans son envolée vers le Cap et qui l'ont finalement forcée d'atterrir dans la brousse de l'Afrique-ouest.

Lady Bailey est arrivée à Paris aujourd'hui. Elle doit repartir sous peu pour l'Angleterre.

La compilation des votes irlandais ne doit commencer que durant la journée

Le résultat des importantes élections de l'Etat Libre est attendu avec impatience

Peu de désordres
Une vingtaine de personnes sont arrêtées pour vote frauduleux. — Aucun blessé

Prédiction difficile
Dublin, 24. (P.C.) — Les boîtes de scrutin gardaient soigneusement cachés sous leurs sceaux, ce soir, le résultat des élections de l'Etat Libre irlandais.

La compilation des votes irlandais ne doit commencer que durant la journée

Le résultat des importantes élections de l'Etat Libre est attendu avec impatience

Peu de désordres
Une vingtaine de personnes sont arrêtées pour vote frauduleux. — Aucun blessé

Prédiction difficile
Dublin, 24. (P.C.) — Les boîtes de scrutin gardaient soigneusement cachés sous leurs sceaux, ce soir, le résultat des élections de l'Etat Libre irlandais.

La Chambre expédie hier des questions de routine et l'on présente dix bills

Le code civil est modifié pour concorder avec la loi actuelle

Documents réclamés
L'honorable J.-N. Francoeur dépose le rapport des activités de son ministère

Les juges de paix
Québec, 25. (Spécial au "Canada") — Courte séance hier après-midi à l'Assemblée législative.

La séance d'hier après-midi a duré à peine trois quarts d'heure et tout s'est passé dans le plus grand calme.

Les agents provinciaux Frank Rose et Eugène Rose continuent à rechercher Redmond, et tous les postes de police des villes voisines ont été mis au fait de l'attendant.

L'examen médical du principal a révélé que le couteau a pénétré jusqu'à trois pouces et a atteint l'intestin. On a opéré d'urgence le professeur et l'on espère le sauver à moins de complications.

Les nouvelles du Grap. Chaco sont des plus vagues

Le Paraguay et la Bolivie prétendent tous les deux être victorieux

Contradictions
Buenos Aires, 24. (P.A.) — Des chiffres non-officiels reçus de La Paz affirment que 1,500 soldats du Paraguay ont été tués et 2,000 blessés au cours d'une bataille de cinq jours entre les troupes du Paraguay et de la Bolivie au fort Avala dans le Gran Chaco.

La dépêche de La Paz ajoute que les pertes boliviennes n'ont aucune importance parce que les troupes de ce côté sont protégées par une imposante artillerie.

Cette nouvelle contrecarre une dépêche du Paraguay qui dit précisément le contraire.

Lady Bailey raconte à des reporters parisiens ses mésaventures de voyage

Paris, 24. (P.A.) — La pluie, la maladie et des cartes de voyage incomplètes ont retardé Lady Mary Bailey dans son envolée vers le Cap et qui l'ont finalement forcée d'atterrir dans la brousse de l'Afrique-ouest.

Lady Bailey est arrivée à Paris aujourd'hui. Elle doit repartir sous peu pour l'Angleterre.

La compilation des votes irlandais ne doit commencer que durant la journée

Le résultat des importantes élections de l'Etat Libre est attendu avec impatience

Peu de désordres
Une vingtaine de personnes sont arrêtées pour vote frauduleux. — Aucun blessé

Prédiction difficile
Dublin, 24. (P.C.) — Les boîtes de scrutin gardaient soigneusement cachés sous leurs sceaux, ce soir, le résultat des élections de l'Etat Libre irlandais.

La Chambre expédie hier des questions de routine et l'on présente dix bills

Le code civil est modifié pour concorder avec la loi actuelle

Documents réclamés
L'honorable J.-N. Francoeur dépose le rapport des activités de son ministère

Les juges de paix
Québec, 25. (Spécial au "Canada") — Courte séance hier après-midi à l'Assemblée législative.

La séance d'hier après-midi a duré à peine trois quarts d'heure et tout s'est passé dans le plus grand calme.

Les agents provinciaux Frank Rose et Eugène Rose continuent à rechercher Redmond, et tous les postes de police des villes voisines ont été mis au fait de l'attendant.

Les Etats-Unis sont prêts à discuter la révision des dettes avec les intéressés

L'administration Roosevelt ouvrira les pourparlers avec l'Angleterre et l'Italie

Avantages réciproques
M. Neville Chamberlain expose à Leeds l'attitude anglaise sur la question

Un fardeau
Washington, 24. (P.A.) — La demande faite par plusieurs nations d'une révision des dettes de guerre sera accordée par les Etats-Unis.

L'administration Roosevelt ouvrira les pourparlers avec l'Angleterre et l'Italie

Avantages réciproques
M. Neville Chamberlain expose à Leeds l'attitude anglaise sur la question

Un fardeau
Washington, 24. (P.A.) — La demande faite par plusieurs nations d'une révision des dettes de guerre sera accordée par les Etats-Unis.

L'administration Roosevelt ouvrira les pourparlers avec l'Angleterre et l'Italie

Avantages réciproques
M. Neville Chamberlain expose à Leeds l'attitude anglaise sur la question

Un fardeau
Washington, 24. (P.A.) — La demande faite par plusieurs nations d'une révision des dettes de guerre sera accordée par les Etats-Unis.

L'administration Roosevelt ouvrira les pourparlers avec l'Angleterre et l'Italie

Avantages réciproques
M. Neville Chamberlain expose à Leeds l'attitude anglaise sur la question

Un fardeau
Washington, 24. (P.A.) — La demande faite par plusieurs nations d'une révision des dettes de guerre sera accordée par les Etats-Unis.

L'administration Roosevelt ouvrira les pourparlers avec l'Angleterre et l'Italie

Avantages réciproques
M. Neville Chamberlain expose à Leeds l'attitude anglaise sur la question

Un fardeau
Washington, 24. (P.A.) — La demande faite par plusieurs nations d'une révision des dettes de guerre sera accordée par les Etats-Unis.

L'administration Roosevelt ouvrira les pourparlers avec l'Angleterre et l'Italie

Avantages réciproques
M. Neville Chamberlain expose à Leeds l'attitude anglaise sur la question

Un fardeau
Washington, 24. (P.A.) — La demande faite par plusieurs nations d'une révision des dettes de guerre sera accordée par les Etats-Unis.

L'administration Roosevelt ouvrira les pourparlers avec l'Angleterre et l'Italie

Avantages réciproques
M. Neville Chamberlain expose à Leeds l'attitude anglaise sur la question

Un fardeau
Washington, 24. (P.A.) — La demande faite par plusieurs nations d'une révision des dettes de guerre sera accordée par les Etats-Unis.

L'administration Roosevelt ouvrira les pourparlers avec l'Angleterre et l'Italie

Avantages réciproques
M. Neville Chamberlain expose à Leeds l'attitude anglaise sur la question

Un fardeau
Washington, 24. (P.A.) — La demande faite par plusieurs nations d'une révision des dettes de guerre sera accordée par les Etats-Unis.

L'administration Roosevelt ouvrira les pourparlers avec l'Angleterre et l'Italie

Avantages réciproques
M. Neville Chamberlain expose à Leeds l'attitude anglaise sur la question

Un fardeau
Washington, 24. (P.A.) — La demande faite par plusieurs nations d'une révision des dettes de guerre sera accordée par les Etats-Unis.

L'administration Roosevelt ouvrira les pourparlers avec l'Angleterre et l'Italie

# Le Canada

Journal du matin

Membre de la Presse Canadienne  
Membre de l'Audit Bureau of Circulations

Le Canada est imprimé et publié par la Compagnie de Publication du Canada, limitée, au numéro 33 ouest rue Saint-Jacques, Montréal.  
Administrateur: Charles Bourassa.  
Rédacteur en chef: Olyvier Asselin.  
Gérant de la Rédaction: Ruzsach Leticier de Saint-Just.  
Directeur technique: Louis Carrier.

## En garde!

Deux collaborateurs de la Nation, de New-York, MM. Kallet et Schlink, font le procès de l'industrie des spécialités pharmaceutiques. Leur verdict se résume, dans le titre de leur article, d'un mot sans doute trop dur, mais où il y a une part de vérité: "Poison for Profit".

MM. Kallet et Schlink font partie d'un groupement appelé Consumers' Research, dont M. Schlink est le directeur technique. Celui-ci, ingénieur et physicien, fut six ans fonctionnaire du Bureau of Standards des Etats-Unis. Expérience qui lui confère une incontestable autorité.

L'Ottawa Citizen reproduit, avec commentaires approbateurs, une partie de l'article de la Nation. MM. Kallet et Schlink y rappellent que la loi américaine sur les aliments et les spécialités pharmaceutiques (Food and Drug Act) n'exige la stricte véracité que pour les étiquettes apposées sur les bouteilles ou les boîtes et ne prévoit aucune sanction contre le mensonge ou les demi-vérités tendancieuses de la publicité. Un fabricant peut donc prétendre pour ses médicaments à toutes les vertus miraculeuses qu'il voudra, à condition de ne pas dépasser dans le libellé de ses étiquettes la mesure légale.

On voit quels abus permet cette grave lacune de la loi américaine. Des milliers de charlatans qui vivent aux dépens des naïves victimes du cancer, de la tuberculose, du diabète, des maladies vénériennes et d'autres maux organiques, seuls courent le risque de se faire prendre, disent MM. Kallet et Schlink, "ceux qui sont assez fous pour imprimer leurs absurdes prétentions sur leur étiquette au lieu de s'en tenir à l'annonce".

On continue donc d'acheter pour soixante-quinze sous, disent-ils, des bouteilles de médicament contre le cancer, "à prendre deux fois par jour, une cuillerée à thé dans un demi-verre d'eau". Et ceux et celles qui ont reçu un coup de pied de Vénus continuent de gober le remède infallible, discret et bon marché, dont parle tel magazine. "Auppire", disent MM. Kallet et Schlink, "l'industrie des spécialités pharmaceutiques est coupable de mensonge. Au mieux, elle est coupable de fraude commerciale en vendant à prix majorés de cinq à mille fois des drogues utiles, mais déguisées sous des noms fantaisistes ou sans signification, avec d'absurdes prétentions à des vertus extraordinaires".

L'Ottawa Journal réprovoque sévèrement son confrère le Citizen d'avoir reproduit l'article de la Nation. Il prétend que c'est une façon "injuste" et "insensée" de critiquer l'industrie des spécialités pharmaceutiques au Canada. Le Journal parle d'une lettre (qui nous a échappée) parue dans ses propres colonnes sous la signature de V. M. K. Cette lettre simple et concise prouve surabondamment, dit le Journal, que la fabrication, la vente et l'emploi des spécialités pharmaceutiques sont entourés, au Canada, de garanties beaucoup plus sûres qu'aux Etats-Unis.

Nous ne demandons qu'à en croire V. M. K. et le Journal. N'empêche que nous avons justement sous la main une boîte de poudre de toilette "rafraîchissante, antiseptique et préparée spécialement pour bébé". Cette poudre est fabriquée à Toronto, elle est en vente "dans les meilleures pharmacies", comme disent les agents de publicité, et elle contient du stéréate de zinc.

Or, voici ce que nous lisons dans un manuel des soins à l'enfance: "A moins d'une ordonnance de votre médecin, n'employez jamais pour votre bébé une poudre contenant du stéréate de zinc. Ne donnez jamais comme jouet à votre bébé une boîte de poudre, même si elle paraît vide. S'il en met l'orifice dans sa bouche, il pourra aspirer de la poudre. L'aspiration de stéréate de zinc est une cause de pneumonie grave et souvent mortelle."

On objectera peut-être qu'une poudre de toilette n'est pas un médicament. Qu'importe? puisque son emploi peut être une cause de maladie grave et souvent mortelle. Cependant, de quelle précaution entourez-vous la vente de cet article si dangereux? D'aucune.

Le cas de la poudre contenant du stéréate de zinc est-il unique? Est-ce la seule lacune de la loi canadienne? Il serait bien extraordinaire qu'il en fût ainsi.

Edmond TURCOTTE

### PETITS FILMS

## Bêtes du Bon Dieu

La routine des minutes et des heures jette son lazier-aller reposant sur l'habitation du lac Clair.

Au diable les souliers vernis, les faux-cols, les plastrons amidonnés, les tuzados. Chacun prend ses aises. On ne s'en fait pas. Grève avec le coiffeur et le fi du barbier. D'ailleurs, une longue chevelure et une barbe de rabbin protègent contre la morsure des mouches, les mauvais tours du soleil.

Chaque matin, niché à l'aurore par un plongeon dans l'eau, rafraîchi d'ombre, de calme et de silence. Un canard sauvage nage à dix brasses et tient une poissonne dans son bec. N'a-t-il pas tout le temps voulu pour l'avalier là-bas, sur une bêche flottante, satisfait de sa destinée? Vent-il des sous? Mais le pauvre n'a qu'à battre de l'aile et les piécettes, fusant aussitôt, glissent en pailettes d'ur sur son dos bleu.

Et ce martin-pêcheur au sommet d'un saule, qui a fait... Une frétillante carpe s'ébat dans le lit du ruisseau. Le brigand se laisse tomber, ailes sous le ventre. Petit boulet de 75. L'eau se sépare. C'est déjà fait.

Aucun tram à attendre sous la poussière. Pas de cors à faire écraquer en prenant l'autobus. Je suis libre, riche de toutes les beautés, et je me promène dans le lopin des pommes de terre en revenant au logis.

Leurs feuilles sont déjà rondes. Rondes aussi les "bêtes à patates", s'accrochant aux extrémités des liges et retournant un bas-ventre rouge afin de déposer leurs oeufs par en-dessous, à fabri des ondées. Vous écraquez du doigt ces mottes de sucre mou. Le jus colle au pouce, à l'index, comme une nicotine laissée par les cigarettes. Il faudra arroser le champ avec du vert-de-Paris. Alors, une à une, les parasites tomberont sur le sol, pattes en l'air, pour couvrir les sillons de parcelles de corail.

Je vois tout à coup les algues hautes ouïler à vingt pas. Il n'y a pourtant pas de brise. Je cours. Bravo! Les carpes sont arrivées de profondes ombres du grand lac, pour recommencer le mystère de la vie. En bataillons serrés elles attendent l'ouverture de la digue. On les découvre partout, dans un pied d'eau à peine, qui flottent en petits ballons, avec un imperceptible mouvement de la queue. Des yeux en gélatine tracent des fronts arrondis, se prolongent jusqu'aux bords roses sucrés l'eau, s'ouvrent, s'écouent le sable des bas-fonds.

Les dos noirs brillent dans l'entassement triangulaire des écailles, en lignes bien définies par le crayon brun-clair de la nature.

La migration des carpes, en juin, est toujours une fête. L'eau encore froide raffermi leur chair. O les hautes boulettes sorties du hachis, roulées dans la farine et se comprimant au milieu du pollen qui chante, tout gras de beurre fondu.

La capture de ces poissons est facile. Un hamçon de bonne taille au bout d'une solide ficelle. Le petit engin de mort descend dans l'eau, puis, quand il repose sur le lit du lac et que les carpes, curieuses comme des femmes, reviennent se tasser dans l'eau réchauffé de soleil et arrondissent un bec en cul-de-poule, un coup vif et la victime suit, accrochée par le ventre, les ouïes, les flancs, la queue. En une seule matinée les bûcherons du lac Clair en ont rapporté au campement trois brochettes.

Les pores s'entravent chaque fois qu'ils pollent au poisson. Pourquoi? Question soumise aux grands philosophes des villes.

Rien de plus intéressant. Tous montrent alors une souplesse insoupçonnée, deviennent plus agiles que des moutons. L'un s'empare d'une tête pendant que l'autre mord à la queue. Une solive épaisse et rougie tombe des grins goulus. Finalement le troupeau satisfait, gonflé, repu, sali et lourd, s'étire et puis s'endort, couvert de mouches.

J'ai dit: mouches. Rien ne les attire avant que le poisson, surtout dans une porcherie. D'une seule main j'en écraze 88 sur le dos d'un moineur. (Où, mademoiselle, mais je me lavai les mains aussitôt après...)

Et Gabadadi, toujours empaillé de visions, découvre de la poésie dans un tableau quelque peu réaliste...

Entre les perches de sapin formant la nare de la porcherie, les yeux du soleil entrent tassés et frappent avec une vitesse de dard, les corps nous, étendus sur le côté. Un million de mouches forme un épais nuage dans ce ciel carré et bas. Les ailes tourbillonnent dans la lumière poussiéreuse. Les petits abdomens des mouches à vers, allongés, imitent des émeraudes. Parfois un essaim s'abat sur le cou d'un dormeur et y tisse un collier d'améthyste, se mouvant aux caprices de chaque respiration. Le bourdonnement continu des mouches imite la plainte d'un violoncelle, et soudain le grognement satisfait d'un porc résonne dans la soue, en coup de tambour...

(Médusées, comme disait chez nous les bons chanteurs: est-ce là?)

GABADADI

### Choses du temps

#### Sécurité d'abord.

Quatre-vingt-dix chauffeurs de la Montreal Light, Heat & Power Company ont eu le bonheur de ne figurer dans aucun accident d'automobile au cours de l'année 1932. Le fait a été marqué lundi soir, en l'hôtel du Mont-Royal, d'une cérémonie qui fut décorée de la remise d'un diplôme de bronze de la Ligue de Sécurité publique.

Que quatre-vingt-dix hommes constituant un groupe au service d'un seul patron puissent tous les jours de l'année parcourir en tous sens les rues de la ville en échappant à tout accident, voilà un résultat où entre certes un peu de hasard, mais aussi beaucoup de prudence. Et si, parmi les individus qui conduisent à travers la foule des voitures, à soixante chevaux, un plus grand nombre ont aujourd'hui la conscience plus vive de leurs responsabilités, une très grande part de mérite revient au fondateur de la Ligue de Sécurité publique, à celui qui en est le secrétaire général et l'animateur, M. Arthur Gaboury.

Encouragé par les résultats de la campagne de 1932, M. Gaboury annonce lundi soir qu'on s'efforcera de poursuivre ses succès durant deux années de plus, la médaille de bronze de l'année dernière devant avoir comme pendant en 1933 une médaille d'argent et en 1934 une médaille d'or. Souhaitons qu'au terme des deux années on trouve parmi les gagnants de la médaille d'or chacun des quatre-vingt-dix décorés de cette année.

Puisque nous parlons de la Ligue de Sécurité publique, il est sans doute à propos de rappeler tout le bien qu'il a fait le directeur de la Sécurité, M. Dufresne, de la brigade écolière de sécurité créée sur l'initiative de M. Gaboury et de la Ligue. Visant surtout à organiser la sécurité aux approches des écoles, la brigade qui compte 1,500 écoliers par escouade est en réalité l'effectif d'un bataillon, seconde très efficacement, dit M. Dufresne, le service d'ordre de la police, et elle est même, dans beaucoup de cas, une occasion d'économie pour la municipalité. Les citoyens ont donc lieu de se féliciter qu'une autre école, — la quatre-vingtième, a dit l'autre soir M. Gaboury, — vient de donner son adhésion à la brigade. Et en avant...!

E. T.

#### A la recherche d'un homme poli.

On sait que, pour augmenter le nombre de ses lecteurs, le Daily Mail de Londres s'engage à payer mille livres sterling aux héritiers de toute personne ayant en sa possession un numéro de ce journal au moment où il aura été tué dans quelque accident de chemin de fer.

Un journal américain, propriété de Hearst, le Chicago Herald and Examiner, a eu récemment une idée publicitaire de même nature, bien que d'application infiniment moins coûteuse. Un reporter inconnu du "Herald" — ainsi qu'on abrège le nom de ce journal, — court les rues à la recherche du temps perdu... pardon! à la recherche d'un homme particulièrement courtois. Lorsqu'il en rencontre un, le "Herald" paie à l'individu une récompense de deux dollars s'il s'agit d'un adulte, et d'un dollar s'il s'agit d'un jeune garçon. Et si l'individu a sur lui un numéro du Herald and Examiner, le montant de la récompense est doublé. Voilà certes qui devrait encourager la lecture du grand journal jaune de Hearst chez les gens polis.

Cependant, l'autre soir, le "reporter de la politesse" du Herald, prenant la parole au poste KYN pour rendre compte de sa mission à ses concitoyens, nous a fait à dire que "je suis allé du nord au sud et de l'est à l'ouest... mais je veux bien être damné si j'ai rencontré un seul homme poli qui lisait le Herald and Examiner".

De retour à son bureau, le "reporter de la politesse" fut, paraît-il, reçu avec la dernière impolitesse par ses supérieurs hiérarchiques. En tout cas, le Canada n'offrirait jamais de récompense de quatre dollars pour chaque geste particulièrement courtois de ses lecteurs. Cela le ruinerait en moins d'un semaine.

E. T.

#### M. de Roquebrune à l'honneur.

On lit dans le dernier numéro de Paris-Canada:

"La Société d'Histoire du Canada a tenu son assemblée générale, le 22 décembre, à 17 h. 1-2, à la Légation du Canada, sous la présidence d'honneur du Ministre du Canada en France et la présidence effective du Duc de Lévis-Mirepoix.

"S. Exc. M. Philippe Roy, retenu auprès de M. Cahan, Secrétaire d'Etat du Canada, qui revenait de Londres, s'était fait représenter par M. Jean Desy, Conseiller de la Légation.

"M. de Lévis-Mirepoix, président, en ouvrant la séance, a résumé toute l'activité de la Société pendant l'année écoulée. Il a rappelé la précieuse documentation accumulée dans sa revue Nova Francia, documentation due à la collaboration efficace du Bureau des Archives canadiennes de Paris et des familles affiliées à la Société. Il a rappelé le succès des conférences de M. de la Chapelle et de M. l'Amiral Loizeau. Il a enfin remercié M. Beauchêne (directeur du Bureau des Archives canadiennes à Paris) de son zèle comme trésorier et lui a donné la parole pour le compte-rendu financier.

M. R. de Roquebrune avait accepté la mission, pour cette réunion, de faire une causerie sur Les Ecosais et le Canada. Après avoir déclaré qu'il ne se sentait aucune vocation particulière pour le rôle de conférencier, il a fait une excellente conférence, érudite, bien ordonnée et fort élégante, sur les rapports de l'Canada français avec les Ecosais depuis la bataille de Plaines d'Abraham, où les Canadiens français ont lutté courageusement avec les highlanders, jusqu'aux temps présents. Qu'ils fussent ennemis ou amis, selon les caprices de la politique, Canadiens français et Ecosais ont de tout temps éprouvé les uns pour les autres une estime qui se manifestait par des démonstrations de courtoisie, tant sur le champ de bataille que dans les rapports de la vie civile. Les Canadiens aimaient chez les Ecosais une loyauté qui ne

### GLOSE CRITIQUE

## La défense de l'intelligence

d'Hermas Bastien

Pour le bien de "la race", qui, je pense bien, englobe les Patagons, les Lapons et les Manchoux plutôt que les puceles, les moineaux, ou les oisillitis, M. Hermas Bastien a créé Les Energies Rédemptrices, ouvert des Itinéraires Philosophiques et maintenu La Défense de l'Intelligence. Pourra-t-on jamais souhaiter à notre pays une oeuvre nationale qui soit plus grandiose?

Cependant, un ennemi personnel d'Hermas Bastien (je l'ai naturellement rencontré dans un mauvais lieu) prétend que ce jeune penseur possède surtout l'intellectuel cannaurelle ou la notionnelle hyperlatrice stéréométrique des titres qui annonce des entreprises immenses dont il n'a peut-être pas la moindre idée, de même que le jeune professeur à l'Université Bastien possède sans le savoir l'artificielle causalité superfétatrice qui lui a permis depuis quelques mois, sous prétexte de critique littéraire, de se préparer de rapides promotions en trouvant indistinctement du génie à une demi-douzaine de ses collègues.

Mais qu'on me permette de le crier très fort: Voilà des opinions que je ne partage pas. Elles appartiennent, bien sûr, à cette détestable engance des lecteurs mal endormis, qui est fort heureusement en voie de disparaître maintenant que Germain Beaulieu se déclare l'invalidé des "grandes aspirations". Et comme le nombre s'accroît de bons esprits qui "voient loin et large" et regardent, médusés, nos montagnes en travail enfanter une souris, je me rallie à ces âmes droites, et je veux, dès avant que le guignon ravisse Mgr Roy à la vénération de nos fins lettrés, contribuer à lui trouver un digne successeur et à faire d'Hermas Bastien le fétiche des amateurs de sciences, d'arts et de lettres, au Canada.

Aussi, on a beau médire des Energies Rédemptrices, l'affirme que ce n'est pas à elles que nous devons la mière mondiale des dernières années. Quant aux Itinéraires Philosophiques, les gens de bonne volonté n'auront qu'à jeter un coup d'oeil sur les Itinéraires intellectuels du malheureux rival français Paul Blondel, et ils se rendront compte que notre compatriote a de son bord, non pas la frivolité de l'intelligence, mais bien le poids de la philosophie. Enfin dé-

s'est jadis dématé, une sensibilité très voisine de la leur et aussi la fidélité aux lointains souvenirs avec la France de l'ancien régime. Quand ils guerroyaient les uns contre les autres, les officiers des deux partis échangeaient mutuellement des lettres, s'envoyaient des billets doux, vives et des fruits. Après la guerre, les rapports furent si étroits que des mariages s'ensuivirent entre écossais et canadiens.

"M. de Roquebrune, romancier et critique littéraire à la fois, ne réside pas au plaisir de montrer que le premier roman de valeur au Canada français, Les Anciens Canadiens, de Ph. Aubert de Gaspé, est écrit en entier sous l'influence de Walter Scott, très lu au Canada à cette époque. Il montre enfin que les Bourgeois de la Compagnie du Nord-Ouest avaient pour organisateur et pour chef un Ecosais, McTavish. L'Histoire du Canada français et les libertés obtenues est s'appellent Lord Elgin, Lyon McKenzie, Sir John Macdonald. Ce dernier fut l'allié de Cartier pour réaliser la grande idée de la Confédération, d'où est sortie la Nation Canadienne.

"La conférence de M. de Roquebrune, dont nous ne pouvons donner qu'un résumé trop éffacé, a été chaudement applaudie par toute l'assemblée.

Dans les rangs de celle-ci nous avons remarqué:

"Le duc de Lévis Mirepoix, président; M. Jean Desy, Conseiller de la Légation, Marquis de Montcalm et Comtesse Brunel, Vice-présidente; M. Comtesse de Bougainville, Cte Allard du Chollet; Vte Louise de La Jonquière, M. Apeche (descendant de l'Indien Dupuy), baron Passet de la Chapelle, Amiral Loizeau et Mme Dupin, Hon. Juge Bruneau et M. R. M. Follereau, directeur de l'Union Latine, M. Grivart, M. Morisset, élève de l'École du Louvre, M. Lenfant (descendant de l'Intendant Raudot), Vte Fleuriot de Langie, baron de Plinval, M. Lesca, directeur de l'Amérique Latine, M. Lefebvre de Plinval, etc., etc."

Le monsieur de Roquebrune dont il est question ci-dessus est un Canadien bien connu à Montréal, où il a fait ses études et où il a beaucoup d'amis. C'est un des collaborateurs plus estimés du Canada, qui à part celui-là compte en France M. Robert de Caix, M. René de Rouault de la Vigne, tous deux Français, Mesdames Hélène et Mireille Roullans, Franco-Américaines, Georges Langlois, Canadien. Fonctionnaire aux Archives canadiennes à Paris il collabore à diverses revues historiques et a déjà publié deux romans, dont l'un, Les Habits rouges, a eu l'honneur d'être reproduit dans l'Action Française.

O. A.

#### Dingo.

"Lu dans une revue scientifique: "Au Jardin zoologique d'Adélaïde, l'union d'un loup mâle d'Europe et d'un dingo femelle d'Australie a donné une portée de six petits hybrides, tous femelles. Les petits ressemblent à la femelle dingo plus qu'au loup. On connaissait déjà le fait de croisements entre les dingos et les chiens domestiques". Si dans l'argot, des Parigots quel'un vous traite d'ingo, vous êtes désormais deux saloons plutôt qu'une de vous montrer offensé."

daignons les enfantines Réflexions sur l'intelligence, les puérils Essais sur l'intelligence, les misérables Pour l'intelligence de tous ces minuscules penseurs français, et faisons admirer la sobre et virile Défense de l'Intelligence, cette oeuvre maîtresse d'un authentique donneur de directives et de mots d'ordre: Hermas Bastien.

Une culture vraiment supérieure déroute parfois le jugement des profanes. Un de mes amis qui commença à lire La Défense de l'Intelligence par la fin fut désespéré parce que Hermas Bastien place au même panthéon de l'immortalité les pages de Platon et celles de Longhaye. Moi-même, qui parcourais d'abord l'introduction, je fus rebuté au point de passer un long mois à jeun parce que Hermas Bastien, voulant faire avaler "l'histoire héroïque" de l'intelligence au Canada, nous sert ces solides substances dès le début: "A notre durée ethnique, l'instruction est venue insuffler la vie intellectuelle. Le savoir a fécondé le facteur nombre".

Seulement, il faut connaître mieux Hermas Bastien, et ne pas mésestimer sa "métaphysique des causes". Dès le revers de la même page, il nous prouve clairement que "la vie intellectuelle", "le savoir", sont, même de notre temps, choses presque inouïes au Canada français. On suit la même méthode tout le long du livre. On apprend que nos maîtres d'écoles sont "héroïques", elles dont le travail est si peu rémunéré et qui persistent dans leur tâche, mais que nos compagnons sont bien plus héroïques encore puisque, malgré l'influence de l'enseignement sur la désertion des campagnes et malgré le drame constant de nos fiascos scolaires, ils continuent quand même à payer des institutrices. On apprend aussi que, ce qui manque à notre enseignement secondaire, ce sont de vrais éducateurs, mais que pour "accélérer la course au succès" (nous allons si vite!) il suffit que les vrais éducateurs "rationalisent les programmes". On apprend encore que "le champ d'action d'une université catholique, c'est l'universalité du savoir", mais que dans un livre intitulé La Défense de l'Intelligence il convient surtout de parler de l'université comme d'une simple bâtisse.

L'ennemi personnel d'Hermas Bastien (c'est extraordinaire comme la compétence excite l'envie, la jalousie, en ce pays) trouvait ces théories illogiques, contradictoires. Il prétendait que l'auteur n'a fait qu'un résumé mal bâti, omettant précisément l'essentiel, ces livres de Mgr Ross et de l'abbé Auguste Lapalme sur l'enseignement primaire, un résumé assez fidèle de l'ouvrage de Mgr Courchesne et des articles d'Adrien Dupont sur notre enseignement secondaire; et un résumé qui ne veut rien dire de l'idéologie officielle touchant l'université. Et il avait l'audace de déclarer qu'Hermas Bastien ne trima que sur un simple essai de vulgarisation, qu'il fut mal inspiré de ne pas transcrire généreusement les travaux originaux et bien écrits dont il propage les doctrines, plus mal inspiré encore d'alourdir son texte de termes philosophico-pesants qui dénoncent la gaucherie d'un élève d'académie bien plus qu'ils ne prêtent de la valeur à la pensée.

Mais comme tout cela est injuste! Un César de l'idéal, qui entreprend la défense de l'intelligence, n'a-t-il pas mieux à faire que de compter les petites parts de mérite de ses soldats? N'est-il pas vrai que l'on doit surtout requérir d'un bon général l'éclectisme intellectuel qui le rende apte à inventer des tactiques, pardon! des "causalités" de l'intelligence", assez dépareillées pour dérouter le génie et les forces des ennemis? Hermas Bastien possède à un très haut degré cette aptitude à embrouiller ceux qui combattent contre l'intelligence. Il l'enfume si magistralement qu'on ne les distingue plus. Grâce à cela, notre élite devrait lui faire un crédit illimité.

Maintenant que nous avons défendu Hermas Bastien contre ses pires adversaires et que nous l'avons signalé à l'attention de notre état-major intellectuel, nous sera-t-il permis d'exprimer deux petites observations sur la valeur des manoeuvres qu'il préconise?

Hermas Bastien est, dans notre système d'éducation, le philosophe du statu quo, pourvu qu'on modifie certains programmes et certains manuels, qu'on soumette ce nouveau gavage aux sanctions des examens et des baccalauréats. Et il écrit (page 97): "L'instruction s'acquiert dans la lecture d'ouvrages plus complets (que les manuels), en s'aidant de l'analyse, de la méditation, de la synthèse. Cela n'est guère possible qu'après les cours d'études..."

En d'autres mots, Hermas Bastien dit, ou devrait savoir, que les programmes et les manuels sont à l'éducation par l'école ce que les indicateurs et les dépliants touristiques sont à la formation par les voyages. Et comme le meilleur moyen de dégouter à jamais quelqu'un des voyages est évidemment de lui faire apprendre par coeur, jusqu'à sa majorité, des horaires et des guides de

## La campagne coloniale allemande et l'Angleterre

Elle pourrait entraîner un rapprochement entre l'Angleterre et la France

(Correspondance particulière de la Libre Belgique)

Londres, fin décembre 1932.  
L'atmosphère d'incertitude qui pèse de nouveau sur l'Europe est due à n'en pas douter à la tension des forces qui forment le triangle de la France, de l'Angleterre et de l'Allemagne. Les exigences de cette dernière, auxquelles on ne semble pas décidé à mettre obstacle, ont fini par éloigner que que l'une de l'autre l'opinion publique en France et en Angleterre. La presse anglaise, plus ou moins ouvertement, accuse la France d'intransigence, et les journaux de Lord Beaverbrook surtout mènent cette campagne déplaisante pour montrer que la situation générale de l'Europe est produite par la "peur" que la France a de l'Allemagne. Il est fâcheux qu'une partie de l'opinion britannique ait la mémoire courte, et qu'elle oublie encore que la destruction de la flotte allemande à Scapa Flow ait suffi à lui assurer sa tranquillité. La propagande que l'Allemagne a si habilement menée en Angleterre a réussi à endormir l'opinion sur la possibilité d'un danger allemand en attirant sa commiseration sur les injustices dont le peuple allemand serait accablé du fait qu'il ne peut pas égarer les armements de ses anciens adversaires, et qu'il était obligé de payer jusqu'ici des sommes hors de proportion avec ses ressources. Reste à savoir si cette tactique réussira jusqu'au bout, et si l'Angleterre ne se réveillera pas à temps pour comprendre le danger de la situation.

Certains signes semblent indiquer cependant que le moment n'est pas loin où l'Angleterre comprendra où son intérêt réside. Et c'est le manque de tact de l'Allemagne qui l'aidera à briser le charme fatal. Ne verra-t-elle pas en effet que les Allemands viennent de redoubler l'intensité de leur campagne coloniale, campagne qui, si elle ne paraît pas officiellement appuyée par le gouvernement, cependant toutes ses sympathies. C'est donc avec étonnement que l'opinion apprendit tout récemment que le prince Hubert, fils du Kronprinz et petit-fils du Kaiser, venait de partir en Afrique pour y étudier les conditions favorables à l'installation de colons allemands. Lorsque le prince Hubert demanda au gouvernement anglais, la permission de se rendre au territoire de Tanganyka et en Afrique australe, il alléguait que le but de son voyage était simplement de chasser les grands fauves. Cette demande fut transmise aux autorités compétentes, qui donnèrent au prince Hubert les facilités de voyage qu'il réclamait pour lui-même et pour sa suite. Or le territoire de Tanganyka et le district de l'Afrique australe qu'il voulait visiter ne sont autres que l'Afrique orientale allemande et l'Afrique occidentale allemande, qui, après la guerre, se virent transférées comme territoires à mandat à l'Empire britannique. Et des télégrammes parvenus de Berlin précisent que la mission du prince Hubert en Afrique n'est pas uniquement de chasser le fauve, mais surtout de se rendre compte des conditions auxquelles des colons allemands pourraient de nouveau s'installer dans ces régions.

L'aventure du prince Hubert aurait peut-être passé inaperçue si elle ne venait immédiatement après les efforts de l'Allemagne, qui depuis l'Armistice, ne cesse de réclamer le retour à l'Allemagne de ses anciennes colonies. Le Dr Schnee, ancien ministre de cette ligue, a déclaré en effet que les colonies sont nécessaires à l'Allemagne pour y déverser le surplus de sa population qui augmente dans des proportions inquiétantes. Mais l'argument du Dr Schnee était invalidé par lui-même lorsqu'il avoua que ses colonies dans ce but auparavant: de 1901 à 1910, l'émigration allemande n'atteignait pas 28,000 hommes alors que pendant la même époque sa population passait de 56 à 65 millions d'habitants; et de 1911

à 1914, ses émigrants tombèrent à 22,954 par an, alors que la population de l'Allemagne dépassait six millions. C'est plutôt comme terrain d'exploitation que les colonies servaient à l'Allemagne, puisque le Dr Lindquist, ancien gouverneur de l'Afrique occidentale allemande, se plaignait que, depuis que les colonies allemandes étaient mandatées à d'autres puissances, le commerce de l'Allemagne avec ses anciens territoires avait tombé de 74 à 10 pour cent. C'est pourquoi, aux manifestations jubilaires de Berlin, le Dr Schnee a rappelé qu'on avait reconnu à l'Allemagne, comme condition de son entrée à la S. D. N., son droit à prendre part activement dans le système des mandats, et que, depuis cette époque, la Commission des mandats de la S. D. N. compte un Allemand parmi ses membres. "Nous ne considérons pas nos anciennes colonies comme perdues, s'écria le Dr Schnee, bien qu'elles soient administrées pour le moment par d'autres pays. Le système des mandats n'est qu'un moyen provisoire pour la solution finale de la question". Que veut dire le Dr Schnee en parlant de moyen provisoire? S'il veut entendre par là que le but du système des mandats est de permettre finalement à la population du territoire mandaté de se gouverner elle-même, comme ce fut le cas pour l'Irak et pour une partie de la Syrie, il n'y a pas de quoi s'inquiéter. Mais si, comme il paraît, le Dr Schnee veut dire par là que l'Allemagne prévoit la possibilité de reprendre purement et simplement ses colonies pour en faire ce qu'elle veut, alors les prétentions allemandes prennent une autre signification que les Anglais ne peuvent pas long, il faut l'espérer, à rapprocher de leurs exigences relatives à l'égalité des armements, et de leur décision à mettre en chantier le troisième croiseur de poche.

Et il ne faut pas croire que les avertissements du Dr Schnee ne correspondent guère au point de vue officiel du gouvernement. Avant de prendre le pouvoir le gouvernement von Papen-von Schleicher avait publié un manifeste intérieur où, en substance, des tendances militaires et ressemblant qu'il affichait, il posait explicitement certains principes bien définis de politique coloniale. Le second point de ce manifeste déclarait que les efforts de l'Allemagne demeureraient "insistant sur le fait que les autoritaires du Traité de Versailles avaient pas encore désarmé comme ils l'avaient promis, et que si ces revendications n'étaient pas prises en considération, elle devait menacer d'abandonner Genève". Et le quatrième point de ce manifeste déclarait que "le dernier but de la politique allemande doit être la restauration de ses colonies". Ainsi donc, nous sommes avertis! Et ce n'est pas seulement l'Afrique orientale et l'Afrique occidentale, mais aussi le Togo, le Cameroun et les possessions du Pacifique que l'Allemagne réclame ouvertement le jour où les puissances accepteraient son droit à l'égalité d'armements. Cette situation rendait clairement de la manifestation de Berlin, du voyage entrepris par le prince Hubert, et par les efforts incessants de plusieurs sociétés coloniales en Allemagne qui, pour donner un caractère scientifique à leurs revendications, s'intitulent sociétés "géopolitiques". Ainsi l'opinion allemande est constamment orientée sur les revendications coloniales de la nation, et une importante revue Européenne Geographische, de Hambourg, avait publié il y a quelque temps une enquête significative à ce sujet. La contrepartie de cette campagne réside dans la solidarité d'intérêts de la France et de l'Angleterre. Si cette dernière s'en aperçoit un grand pas sera fait pour établir l'entente et pour la tranquillité de nos voisins et de nous-mêmes.

Thomas GREENWOOD.

Ma deuxième observation est encore plus folichonne. On sait comment les Français sont aimables lorsqu'ils s'adressent à eux gentiment, et comment ils rouspètent avec vivacité si on les traite de façon un peu cavalière. On sait aussi que notre enseignement "nous a valu la survie ethnique" et par quels "principes et systèmes" "intensifiera la vitalité et la défense de l'intelligence française, au Canada". Je soumetts que, grâce à notre enseignement, nous ne sommes pas de tout, aujourd'hui, un peuple de moutons se laissant mener au gré du premier venu qui se procure une nouvelle lettre. Alors, comment se fait-il que dans le livre d'Hermas Bastien les directives et les mots d'ordre soient brusquement proscrits à chaque page et qu'on prenne même la peine de nous en avertir: Ceci est un mot d'ordre, une directive; qu'on fasse ceci, qu'on fasse cela?

Il y a maintes façons utiles de propager une idée, depuis la suggestion insinuante de l'artiste jusqu'à la violence du pamphlétaire. Mais je ne comprends pas le mystère de pédagogie canaysenne au nom de quoi je pourrais me lever et dire à l'élève d'Hermas Bastien: "Mo, je suis l'autorité. Qu'on m'obéisse: Hue! Dia!"

Il y a dans le livre d'Hermas Bastien des pages excellentes, dans lesquelles je crois dispensé de faire l'éloge parce que Le Canada en reproduit quelques-unes. Cela constitue une bonne réclame et un acte de justice pour Hermas Bastien, jeune homme travailleur et de bonne volonté. Le lecteur pourra conclure, et avec raison, que le reste du livre ne peut pas être sans valeur, et qu'il vaut mieux mieux ressasser des idées discutables et les exprimer curieusement, que de n'en pas avoir du tout.

Albert PELLETIER

En d'autres mots, Hermas Bastien dit, ou devrait savoir, que les programmes et les manuels sont à l'éducation par l'école ce que les indicateurs et les dépliants touristiques sont à la formation par les voyages. Et comme le meilleur moyen de dégouter à jamais quelqu'un des voyages est évidemment de lui faire apprendre par coeur, jusqu'à sa majorité, des horaires et des guides de

AU THEATRE STELLA

L'Abbé Pellegrin de Fred Barry

Cet artiste paraît cette semaine en tête de la distribution dans "Mon Curé Chez les Riches", comédie d'André de Lorde et Pierre Chainé, tirée du roman de Clément Vautel

C'est l'intéressante et pittoresque figure de l'Abbé Pellegrin, curé de campagne et vétérans de la guerre, qui, sous les traits de l'excellent artiste qu'est M. Fred Barry, domine cette semaine le spectacle offert par la troupe du théâtre Stella.

Nos lecteurs se souviennent, au moins dans ses grandes lignes, du sujet de l'oeuvre de Clément Vautel. L'Abbé Pellegrin, brave homme, excellent prêtre, mais doué d'une franchise que son vocabulaire coloré d'ancien combattant rend particulièrement redoutable à certaines gens, se trouve mêlé, par les fonctions mêmes de son ministère, à un milieu assez trouble.

seulement il obtiendra pour ses pauvres tout ce qu'il voudra, mais il refusera son appui au profit de la guerre avec une indépendance de caractère qui n'aura d'égale que celle de son langage.

Dans ce rôle très lourd, qui demande, en plus de qualités comiques de premier ordre, un tempérament artistique très riche, M. Fred Barry fait excellente figure. Il ne s'est pas contenté, en effet, de jouer le rôle d'un bout à l'autre sans défaillance et dans l'esprit de la pièce, il lui a apporté un élément personnel de pittoresque qui en fait une sorte de création nouvelle et nous présente l'Abbé Pellegrin sous un jour un peu différent de celui auquel d'autres acteurs nous avaient jusqu'ici habitués.

M. Pierre Durand, dans le rôle de Mgr Sibue, comédien intrigant et hypocrite, nous a apporté une composition bien faite, remarquablement équilibrée, où un mélange d'onction et de méchanceté révèle peu à peu le véritable caractère du personnage.

M. Lucien Coedel a prêté au vieux cardinal de la simplicité et une bonté un peu hautaine, bonté et simplicité foncières d'un vieillard qui a connu tous les honneurs et qui, au seuil de la mort, comprend que ceux-ci ne valent pas chez un homme, un coeur franc et loyal.

Gaston Dauriac est un Cousinet plein de sémillante bonhomie. Cet artiste nous semble avoir cherché davantage à souligner le côté amoral de ce type de nouveau riche, que son côté particulièrement vulgaire. C'est là une interprétation parfaitement légitime qui fait oublier que, dans la pièce elle-même, Cousinet est un simple fautoche, que mènent les fils de l'intrigue et de la politique.

Albert Duquesne a prêté à Pierre de Sablé une plus d'élégance froide que de jeunesse véritable. Plus spontané dans ses enthousiasmes et ses erreurs il est été plus sympathique. Mais nous ne saurions le lui reprocher car, tel qu'il nous le présente, le personnage demeure parfaitement vrai.

Ce serait faire injure à Mme Beila Ouellette que d'attendre plus longtemps pour mentionner son nom. Dans le rôle de Mme Cousinet, cette artiste nous a fait l'impression de se trouver dans un des rôles où elle est capable de donner sa mesure. A tout le moins le rôle lui va et elle va au rôle. Elle s'y sent parfaitement à l'aise et joue avec un mouvement et une allure qu'elle ne paraît pas avoir au même degré dans d'autres rôles.

Mme Jeanne Demons, elle aussi, a trouvé robe à sa taille dans celle de Valérie, la bonne du curé Pellegrin. Grincheuse, curieuse et mauvaise langue, cette brave servante est dévouée corps et âme à son maître qu'elle morigène d'ailleurs d'autorité.

Quant à Mme Mimi d'Esté, elle est une Geneviève aussi innocente que possible. Elle nous a paru, cependant, (qu'elle nous pardonne), un peu froide pour une amoureuxse.

M. Deyglun, en Plumoiseau, est le type exact de journaliste politique, intrigant et souple, qui est prêt à tout écrire et à tout risquer pour un prix forfait qui ne lui est souvent pas payé. Mmes Antoinette et Germaine Giroux sont charmantes en danseuses de boîtes de nuit et Mme Marthe Thiery, — quand elle a des lunettes, — ne fait point trop pâle figure de vieille fille bigote.

En définitive, un spectacle très au point, qui vaut certainement la peine d'un déplacement. — P. W.

Films sur le Canada

Des films documentaires sur le Canada seront montrés au refuge de l'Armée du Salut, rue St. Alexandre, ce soir, à huit heures. Cette séance de projection sera dirigée par M. H. J. Nevin, du Canadian National, la compagnie qui a prêté ces films.

L'ECOLE RESERVEE AU PIANO OFFICIEL

Savait-on qu'il existe un règlement scolaire qui interdit de placer dans les écoles d'autres pianos que ceux de la commission? C'est pourtant ce qu'a dit hier après-midi M. Victor Doré. On lui a appris que des religieuses avaient jusqu'à cinq pianos dans une école. Elles s'en servent pour faire l'enseignement de la musique. Or, M. Doré leur rappelle que l'enseignement de la musique ne peut se faire qu'en dehors de l'école où seul a droit de chanter, le piano officiel, celui de la Commission.

Raimu de retour au Cinéma de Paris

Le grand comique nous revient dans "Les Gaietés de l'Escadron"

Raimu nous est revenu cette semaine, à la plus grande satisfaction des amateurs de bonne comédie pour qui ce grand artiste est manifestement l'incarnation de la meilleure veine comique actuelle. Le Cinéma de Paris, qui offre à ses habitués "Les Gaietés de l'Escadron" a eu la bonne idée de joindre à la présentation de ce grand film une réalisation d'un genre tout différent: "Le Chien Jaune", dont les qualités font valoir, en s'y opposant, le pittoresque amusant de l'oeuvre de Courteline.

Tout le monde connaît ce roman satirique, écrit par un homme qui connaissait bien l'armée française telle qu'elle était il y a une cinquantaine d'années, et qui en a peint les travers et les ridicules avec une verve amusée, qui égratigne parfois mais ne blesse jamais sérieusement. Dans la réalisation cinématographique qui a été faite de cette oeuvre connue, Raimu joue le rôle d'un brave capitaine d'infanterie, soldat de carrière, bon enfant sous ses airs de matamore, et qui, malgré ses galons et sa voix de stentor, n'a rien d'un véritable chef. Aussi, dans son régiment, tout va-t-il à la diable et lorsque le général se présente inopinément pour une inspection, la comédie tourne à la catastrophe.

Dans ce film, il y a de nombreux caractères de soldats et d'officiers étudiés avec exactitude et qui vivent avec beaucoup de relief. L'ensemble est remarquablement homogène et l'on a pu dire, non sans raison, que "Les Gaietés de l'Escadron" avaient été une des grandes réussites du film français.

"Le Chien Jaune" est un drame policier d'un intérêt exceptionnel tout de même, des plus vraisemblables, se distingue avantageusement du genre d'intrigue qu'affectionnent les fabricants d'histoires de détectives. L'affaire à laquelle ce film nous fait assister possède des éléments dramatiques de première valeur, qui combinés avec art, permettent une progression de l'intérêt qui va jusqu'au pathétique. Le cadre dans lequel ce drame se déroule a été emprunté à la petite ville de Pictou, dans le port de pêche, si célèbre, abrite les embarcations de pêcheurs célèbres dans toute la Bretagne.

Des actualités et des sujets courts agrémentent cet excellent programme.

Le club St-Henri possède une vaste salle de réunion

Il en fait l'inauguration. Discours du docteur Z.-A. Côté

Quartier paisible

M. le docteur Z.-A. Côté, échevin du quartier Saint-Henri, invité à prendre la parole à la dernière assemblée inaugurale du club libéral Saint-Henri, souligna l'impossibilité où se trouvent actuellement les conseillers municipaux de soulager toute misère. "Vous comprenez aussi bien que moi, dit-il, combien la crise est profonde; vous vous rendez compte, vous aussi, que nous ne pouvons pas faire plus que ce que nous faisons."

"Les échevins se sentent malheureux de ne pouvoir d'avantage aider leurs électeurs dans le besoin, continua-t-il. La ville est incapable de donner de l'ouvrage à tout le monde. Je ne puis vous dire autre chose: c'est là la vérité. Vous ne pouvez pas nous blâmer de ce qu'il ne tombe pas de neige cet hiver."

"Je vous félicite de votre bon esprit. De tous les quartiers de Montréal, le plus affligé par la crise, c'est bien Saint-Henri. Pourtant, j'ai l'assurance que les citoyens de Saint-Henri ne se départiront pas de leur sage attitude."

"Il y en a qui me reprochent de ne pas distribuer des positions en abondance. Des positions, je ne puis pas vous en donner, il n'y en a pas. Quand avez-vous entendu dire que l'hôtel de ville augmentait son personnel? Toutes les fois que j'ai eu quelque chose à donner, je l'ai fait sans distinction de parti."

Afin de mieux manifester son impartialité, l'échevin de Saint-Henri termina en disant que "s'il se passait quelque chose au conseil municipal qu'il fut au détriment de ses électeurs, il serait le premier à élever la voix et à dénoncer ceux qui manqueraient à leur devoir."

Le club libéral Saint-Henri inaugurerait hier soir une magnifique salle, au No 4077 rue Notre-Dame ouest. On y a installé des jeux, un restaurant et tous les membres peuvent venir s'y récréer à toute heure du jour et de la soirée.

Le bureau de direction du club se compose de MM. Evangéliste Hogue, président, Henri Duchesne, premier vice-président; T. Théodori, second vice-président; Arcade Vidal, trésorier et de six autres directeurs.

Le club demandera la construction du second tunnel sous le canal de Lachine à l'endroit choisi, c'est-à-dire rue de l'Église.

M. J.-Arthur Blain connaîtra son sort le 1er de février

Le procureur-général fait rejeter deux plaintes portées contre l'accusé

La voiturette Claveau

Après un plaidoyer qui dura toute l'après-midi, devant le juge Amédée Monet, M. J.-Arthur Blain, c.r., réussit à faire ajourner au 1er février la décision du tribunal dans l'instruction de la compagnie J.-Arthur Blain Automobile et Aéropiane, accusé d'avoir converti à son usage personnel une somme de \$10,000, remise à la compagnie à titre de dépôt.

A la date mentionnée le juge Monet libérera l'accusé ou l'enverra à son procès.

A l'issue de l'audience Me Ernest Bertrand c.r., procureur de la Couronne, déposa dans les mains du greffier deux formules de "nolle prosequi", dans lesquelles le procureur général ordonne de suspendre les procédures analogues et portées contre Arthur Blain basées sur des plaintes analogues et portées contre l'accusé par MM. J. Freed, du Nouveau-Brunswick, et Z. Laperle, l'un des directeurs de la compagnie J.-Arthur Blain Automobile and Aeroplane.

Après avoir pris connaissance des documents le tribunal renvoya immédiatement les plaintes dans ces deux dernières instructions.

Le procureur de la défense interrogea longuement le principal témoin de la Couronne, M. Calixte Parent, comptable expert qui fit l'audition des livres de la compagnie, et il réussit à lui faire admettre que sur 57 souscripteurs intéressés dans la poursuite, soi-disant victimes de l'inculpé deux seulement figuraient au livre de caisse produit comme exhibit. Le témoin explique que tous les chèques sont retournés à leurs signataires et ne peut les montrer au tribunal.

Me Théberge, après une passe assez vive avec Me Ernest Bertrand, c.r., explique au tribunal les transactions de son client. La défense a établi que l'accusé avait un contrat avec la fabrique d'automobiles Claveau, de Paris (France), pour la distribution exclusive au Canada des voiturettes de cette maison. Est-ce de la faute de l'accusé si Claveau n'a pas rempli les conditions de son contrat, à la dernière minute? La défense ne trouve aucune fraude dans l'attitude de la compagnie Arthur Blain. Les déposataires qui avaient fait une entente avec Blain peuvent avoir recours contre M. Blain devant les tribunaux civils, mais le délit criminel de fausse représentation n'existe pas. D'ailleurs, continue le procureur, le magistrat Maurice Tétréau a renvoyé une plainte analogue en juillet, portée contre son client par un nommé Edgar Fouquette.

A une question de Me Théberge le témoin Parent affirme que son examen des livres l'autorise à déclarer que le compte de J.-Arthur Blain, vis-à-vis la compagnie, au lieu d'avoir été au crédit de \$11,000 en juillet 1929, comme le montrent les livres, était plutôt au débit de \$1,500. M. Blain recevait un salaire de \$60 par semaine et la somme de \$18,683.18 lui a été payée depuis la fondation de la société, en 1928.

Me Ernest Bertrand, insiste sur le fait que la somme de \$10,000 mentionnée dans l'acte d'accusation avait été reçue pour être gardée en dépôt et qu'elle a été dépensée illégalement. Le procureur de la Couronne fait entrer dans la boîte le secrétaire de la compagnie, M. J.-E. Sauvé, 2112, rue Davidson. Le témoin affirme que les sommes déposées à la banque ont été dépensées pour le paiement des dettes. Me Bertrand termine son court réquisitoire en répétant au tribunal qu'aucune voiturette Claveau n'a été importée au Canada.

La défense revient à la charge et Me Théberge produit un cabiogramme de Paris, daté du 11 avril 1931 et dans lequel M. Claveau demande \$10,000 pour garantir la livraison de ses automobiles au Canada. Ou est la culpabilité de M. Arthur Blain? Le tribunal serait édifié de connaître le vrai motif dans toutes ces affaires et le procureur de la défense parle de la maison rivale Miron et des activités d'un journaliste de Montréal. Ici Me Théberge fait revenir M. Sauvé dans la boîte et lui demande les noms des personnes qui l'ont fait venir chez le grand connétable, avant de signer la plainte contre M. Blain. Le témoin nomme MM. L. Pelland, Z. Laperle et Lucien Dussault, journaliste. En terminant son plaidoyer Me Théberge demande le renvoi de la plainte et laisse Me Aldéric Blain expliquer à son tour ce qu'il a fait avec les distributeurs canadiens et la compagnie Blain Automobile and Aeroplane, le dépôt de \$10,000 n'a aucunement la signification donnée par la Couronne, mais est purement une garantie collatérale, qui relève des tribunaux civils.

Dîner des propriétaires des postes de secours

Le dîner annuel des propriétaires et représentants de postes de secours situés sur nos 45 routes principales aura lieu ce soir dans le salon bleu de l'hôtel Windsor. M. Charles-L. Eyon, présidera.

M. M. Mathews, chef du département des secours de l'Association des automobilistes des Etats-Unis, sera le conférencier et des questions importantes seront discutées.

L'assemblée annuelle des auteurs canadiens

L'Assemblée générale annuelle de l'Association des Auteurs canadiens (section française), aura lieu samedi prochain, le 28 janvier, à sept heures, dans les salons de l'hôtel Viger, à l'issue d'un dîner exclusivement réservé aux membres.

On procédera à l'étude des rapports de l'année et aux élections du conseil exécutif pour 1933. Tous les membres sont priés d'être présents.

Réorganisation de plusieurs services sous la direction de l'hon. M. Godbout

On crée 20 divisions agronomiques ayant à leur tête un agronome régional

Des nominations

Les chefs de services formés à l'avenir un conseil d'administration

M. Louis-P. Roy

Québec, 24. (Spécial au Canada). — L'honorable Adélar Godbout vient d'annoncer ce matin une réorganisation de l'administration et du travail de propagande au Ministère de l'Agriculture.

Cette réorganisation consiste en la création d'un bureau de direction, en la disparition du service des agronomes en faveur d'un service administratif, en la création de 20 divisions agronomiques ayant à leur tête un agronome régional.

Les activités du Ministère ont pris une expansion telle en ces dernières années, qu'il est devenu nécessaire de modifier l'administration afin de rendre le travail plus efficace, d'utiliser tous les argents à meilleur escient si possible, de maintenir une meilleure discipline.

Le bureau de direction dont la création vient d'être annoncée par l'honorable M. Godbout au cours d'une réunion des chefs de service et des chefs de sections, sera composé des chefs des quatre services: M. J. H. Lavoie, pour l'Horticulture, Henri C. Bois, pour l'Economie Rurale, M. Adrien Morin, pour l'Industrie Animale, et M. Narcisse Savoie pour le nouveau service administratif. Ce bureau sera présidé par M. Louis Philippe Roy, directeur des Services. Ce bureau se réunira tous les lundis et aura le devoir de veiller à l'élaboration et à l'application d'un programme agricole conforme aux besoins des différents districts.

Ce bureau remplacera, dans l'administration, les services jusqu'ici existants. Ces services continueront d'exister pour désigner des genres différents d'activités plutôt que pour marquer des entités distinctes de propagande et d'administration.

Comme nous le disions plus haut, trois des anciens services sont maintenus; le quatrième, le service des Agronomes est mué en un service

CARTE PROFESSIONNELLE

AVOCATS

Bureau: L.A. 1152-1153 Résidence: AT. 1450  
JOSEPH-B. BERARD  
AVOCAT  
40, NOTRE-DAME EST, MONTREAL

Hés. Tél.: Atlantide 2700  
GERARD RAYMOND  
AVOCAT  
Suite 725, Insurance Exchange Bldg.  
276 ouest, rue Saint-Jacques  
HARBOUR 2113 et 2114

JOHN E. C. ELLIOTT, B.C.L.  
AVOCAT  
CHAMBRE 116  
Edifice Insurance Exchange  
276 rue Saint-Jacques  
Téléphone: HARBOUR 1700

DENTISTES  
Tél.: HARBOUR 7159  
9 a.m. à 9 p.m.  
Dr GASPARD FAUTEUX  
D.D.S., D.D.S.  
DENTISTE  
Un peu plus bas que Sainte-Catherine, en face de l'Université.  
"LE FRANCO-AMERICAIN"  
1242, rue St-Jenis, Montréal

administratif. M. Narcisse Savoie en sera le titulaire. Il s'occupera de l'administration matérielle du Département. Sa tâche sera considérable si l'on songe que le Ministère de l'Agriculture compte plus de 500 employés. Chacun des services sera, comme par le passé, divisé en sections ayant à leur tête, un chef qui aura pour mission principale de collaborer avec le chef du service dont il dépend. Ils s'entendront avec l'agronome régional pour leurs activités extérieures.

Outre le bureau de direction et le nouveau service administratif, l'hon. Godbout a annoncé que la Province sera désormais divisée en 20 districts agronomiques, ayant à leur tête un agronome régional. Cet agronome dépendra directement du Bureau de direction. Il aura sous sa surveillance immédiate, tous les employés du Ministère de l'Agriculture faisant un travail de propagande agricole dans son territoire, tel que: agronomes de comtés, sous-agronomes, agronomes spéciaux, inspecteurs de brasseries, instructeurs, etc.

L'agronome régional, avec l'aide des autres officiers de sa région, devra concevoir un plan d'ensemble du travail agricole convenable à son territoire. Il aura la responsabilité de l'élaboration et de l'exécution d'un programme de travail qu'il soumettra au bureau de direction. Les divers rapports du travail fait dans le district, se complèteront à son bureau. L'agronome de comté continuera à remplir ses fonctions et dépendra directement de l'agronome régional.

On appellera désormais agronome spécial, tout gradué en agriculture employé par le Ministère en vue de faire un travail de propagande sur une ou quelques branches de l'agriculture seulement.

On appellera instructeurs, les employés du Ministère faisant également ce travail de propagande, mais ne portant pas le titre de Bachelier en Agriculture.

Les agronomes spéciaux et les instructeurs dépendront de l'agronome régional pour la partie matérielle et l'emploi de leur temps, mais ils recevront leurs instructions techniques de leurs chefs de services.

Ces modifications ont été annoncées par l'hon. Godbout qui était accompagné de M. le Sous-Ministre Grenier à une réunion des officiers supérieurs du Ministère.

CARTE PROFESSIONNELLE

INGENIEURS

H. Labrecque, I.C.  
G. Papineau, I.C. et Arpentier.  
M. Calloux, I.C.  
Les Ingénieurs Associés  
LIMITÉE  
INGENIEURS CONSEILS  
Béton armé-Arçatures-Expertise  
EDIFICE THEMIS  
10, St-Jacques Ouest-HARBOUR 0482  
MONTREAL-HARBOUR 2886

CHIMISTES

MILTON HERSEY CO.  
LIMITÉE  
Chimistes, Inspecteurs, Inspecteurs-Examinateurs et inspecteurs des matériaux  
Génie minier et métallurgie  
980, rue S.-Antoine HARBOUR 1201  
Montréal Winnipeg

COMPTABLES

GONTHIER, MULLIGAN & CIE  
Comptables licenciés  
immeuble "Insurance Exchange"  
NOTAIRES  
G. A. TERRAULT  
B.A., LL.M.  
NOTAIRE  
417 ouest, rue ST-JACQUES  
(Côté McGill)  
LANCASTER 5048

Spécialiste

des maladies de l'homme et de la femme  
Maladies Sexuelles, Urologues, Vénérologues, Affections du sang et de la peau.  
Clinique Prové-Do  
Docteur J. M. E. PREVOST  
344, rue Hutchison — MA 6411



NARCISSE DUCHARME, PRESIDENT

Libby Reynolds souffre de dépression nerveuse

Philadelphie, 24. (P.A.). — Madame Libby Reynolds, qui donna récemment le jour à un fils, souffre maintenant de dépression nerveuse. Elle est sous observation. On se souvient que son mari, un des héritiers des millions Reynolds, fut tué mystérieusement au cours d'une fête à sa maison d'été.

IMPERIAL  
Aujourd'hui  
La sensation de l'année  
"L'ATLANTIDE"  
Un film de G. W. PABST  
avec  
BRIGITTE HELM  
et JEAN ANGELO

CINEMA DE PARIS  
RAIMU dans  
"Les gaietés de l'escadron"  
— et —  
"LE CHIEN JAUNE"

THEATRE STELLA  
Plateau 1156-1167 — 4652 St-Denis  
CETTE SEMAINE  
"Mon Curé chez les riches"  
Comédie en 5 actes de André de Lorde et Pierre Chainé d'après le roman de Clément Vautel

CARTE PROFESSIONNELLE  
PROFESSEUR  
AVOCATS

Bertrand, Guérin  
Goudrault & Garneau  
AVOCATS ET PROCUREURS  
Imm. Ins. Exch. 276 o., St-Jacques  
Ernest Bertrand, C.R., Substitut  
Senior du Procureur Général. C. E.  
Guérin, C.R., M. Goudrault, C.R.  
Antoine Garneau, H. N. Garneau,  
Marcel Pigeon

Geoffrion et Prud'homme  
AVOCATS, PROCUREURS, ETC.  
— ALEX. GEOFFRION, C.R.  
— ALEX. PRUD'HOMME, C.R.  
Tél.: HARBOUR 8177 — MONTREAL  
112, rue Saint-Jacques  
Adresse télégraphique: "Geoffrion"  
Western Union Code.

DESMARIS & DESERRES  
Avocats  
JULES DESMARIS, C.R.  
RODOLPHE DESERRES, C.R.  
EDIFICE MAISONNEUE  
57, rue Saint-Jacques Ouest  
Téléphone: MARQUETTE 2307-2308

CORMIER, GOUIN et DEMERS  
AVOCATS ET PROCUREURS  
Calixte Cormier, L.L.B.  
Paul Guin, B.A., L.L.B.  
André Demers, B.A., L.L.B.  
immeuble Anglo-American Trust  
201 ouest, rue Notre-Dame  
Téléphone: MARQUETTE 2228

ANTOINE SENECAI  
AVOCAT  
10 OUEST, RUE ST-JACQUES  
MONTREAL  
HARBOUR 5744

Compagnie d'Assurance sur la Vie  
"La Saubegarde"  
MONTREAL

Avez-vous écouté les...  
Nouvelles du "Canada"  
"Toute l'actualité en quelques minutes"  
...A 11 heures du soir, poste C F C F?

Où déjeuner, dîner et souper?  
Grande Salle à Manger  
Lunch pour dames 85c  
Diner table d'hôte \$1.50  
GEORGES BERTET et son trio de concert  
Le "Grill"  
Lunch table d'hôte 95c  
Plat du jour 75c  
Diner Dossant (6 à 9 p.m.) \$1.50  
Souper Dossant (10 p.m. à la fermeture) \$1.25 (Couvert gratis)  
Thé Dossant tous les Mardis 50c, thé compris  
Musique par Maurice Noerte et son orchestre  
Le "Coffes Shoppa"  
Lunch table d'hôte 40c à 75c  
Diner table d'hôte 60c à 90c  
HOTEL Windsor

Eclairage Economique  
POUR réaliser des économies sur vos frais d'éclairage électrique, suivez l'exemple des grands édifices. Leurs propriétaires savent que les Lampes EDISON MAZDA — et non les imitations anonymes — assurent la plus grande valeur pour le courant consommé. Achetez-les au carton.  
FABRICATION CANADIENNE  
LAMPES EDISON MAZDA  
CANADIAN GENERAL ELECTRIC CO. LIMITED

# KERR EST BRILLANT-CANADIEN DEFAIT 3-2

## MONTREAL PREND SA 3EME VICTOIRE CONSECUTIVE 3-0

Le jeu de Kerr dans la cage aide fort les Maroons à passer en seconde place

Abel est solide

Malgré un changement de direction à laquelle trône maintenant un Tommy Gorman aussi nerveux que jamais dans le passé, les Black Hawks de Chicago ont trouvé les Maroons trop brillants pour eux et ont subi une défaite 3-0 dans un match assez intéressant disputé hier soir au Forum.

Cinq mille cinq cents spectateurs, la plus faible assistance encore vue cette année, ont vu Dave Kerr compter son second blanchissage en trois matches pour aider les Maroons à remonter le courant et à trouver leur troisième victoire consécutive. Comme les Américains tombent 2-2 devant Rangers à New-York, Montréal passe en seconde position dans le classement un point devant les new-yorkais.

Depuis que Gorman les a pris sous sa guidance, les Hawks ont fait quelques progrès. Donie MacFayden qui, depuis le début de la saison n'était qu'un "autre joueur de hockey" s'est montré hier soir à la hauteur de tout ce que Gorman a pu lui donner de travail. Paul Thompson qui tient la meilleure place chez les compteurs de Chicago, a été aussi fort que jamais depuis le début de la campagne. Mush March a montré son agressivité des années passées mais tout le contingent des visiteurs est venu se briser sur une défense comme Montréal n'en encore jamais eue dans les filets.

Kerr en grande tenue, a résisté à toutes les attaques des rivaux et la blanchissime qu'il a réussi à fortement aider la victoire des siens. Dangereux durant tout le match, les Hawks ont montré un meilleur jeu d'équipe et sans les ressources du jeune Dave, solide derrière une défense assez peu étanche, surtout à la seconde période, ils auraient probablement donné une victoire à leur nouveau mentor.

Mallinson sévère

Apparement déterminés, tout autant que Maroons, à remporter la victoire les Hawks se sont jetés dans la mêlée avec un enthousiasme qui a valu de solides coups d'épaules aux joueurs de Gérard MacFayden et Thompson, particulièrement en verve, n'ont pas ménagé leurs horions et Ward a dû endurer plusieurs coups qui l'ont affaibli.

Taffy Abel, la montagne mouvante que Chicago se plaît à appeler une défense, a été l'as des visiteurs et a même tenté la Fortune jusqu'à aller faire sa course en territoire ennemi, chose rarement permise à ses 230 livres d'avareidopoids.

Derrière lui Gardiner a été solide mais trois fois les avant montrés l'ont pris en défaut quand une attaque particulièrement bien concertée leur donnait le palet avec Gardiner à quelque distance des filets.

Hooley Smith, meilleur que depuis quelque temps, a donné l'avance à Montréal à la première période, sur une passe de Northcott. Hors de sa cage Gardiner n'a eu qu'à repêcher le palet derrière lui sans jamais avoir le moindre chance de faire un arrêt aux dépens de l'ex-joueur olympique.

Il a fallu encore une quarantaine de minutes aux Maroons pour qu'ils prennent la défense des employés de Gorman. Au tout début de la troisième Jimmy Ward est allé porter le compte à 2-0 et aux derniers instants Paul Haynes a pris un retour de Wilson pour le pousser délicatement dans le filet tandis que Gardiner cherchait en vain son équilibre à plusieurs pieds plus loin.

Kerr a été le plus brillant des siens et Jimmy Strachan semble reprendre espoir à la suite de la perte du jeune gardien qui a été en service à Philadelphie depuis le début de la campagne. Solide, agile au bon instant, l'oeil ouvert, Kerr a été aussi brillant que l'était Benedict à ses beaux jours. Le bombardement qu'il a subi à la seconde période est suffi pour changer la défaite des Hawks en victoire mais il s'en est tiré comme un vétéran.

Northcott a manqué, tout comme Trottier d'ailleurs, autant de buts qu'on peut en manquer en une soirée mais il a fort contribué à tenir March et Thompson en respect sur son aile.

Le tableau indicateur qu'on attendait depuis longtemps s'est révélé dans toute sa splendeur hier soir. Parfaitement concerté il permet de voir, au même temps, le compte à chacun des matches du circuit; hier il a fait lever les yeux plus d'une fois quand le cri des "millionnaires" annonçait un changement à Boston.

Alignements et sommaire:

Chicago Buts Maroons Kerr

EN ACHEANT LE "CANADA" VERIFIEZ VOS CARTES BUVARDS

Des milliers de cartes buvards ont été distribuées aux dépositaires qui vendent l'édition quotidienne de "Canada". Chaque carte buvard porte un numéro qui peut vous rapporter une prime si le même numéro est publié dans le "Canada".

Achetez donc le "Canada" tous les matins. Apportez votre carte buvard aux bureaux du "Canada", 33 ouest, rue Saint-Jacques, où l'on vous remettra une prime.

VOICI LES NUMEROS GAGNANTS DU 25 JANVIER:

310109 263002 909670  
312148 325111 208471

LISEZ LE "CANADA" TOUS LES MATINS

## Le hockey

Hier soir

LIGUE NATIONALE  
Canadiens 2 Boston 3  
Montréal 2 Chicago 0  
Américain 2 Rangers 2  
Toronto 4 Ottawa 0

LIGUE CAN-AMERICAINE  
Princeton 2 New Haven 1

LIGUE INTERNATIONALE  
London 1 Windsor 1

Ce soir

LIGUE INTERNATIONALE  
Buffalo 2 Syracuse 0

LIGUE CAN-AMERICAINE  
Québec 2 Philadelphie 1

GRUPE SENIOR  
Victoria vs McGill  
Columbus vs Canadien

LIGUE DES MANUFACTURES  
St-Stanilas vs Fort  
Lettoria M.E. vs McGill  
Woodhouse vs Banquiers

Position des clubs

LIGUE NATIONALE  
(Section Canadienne)

Toronto	J. G. P. N. P. C. P. S.	15	4	25	27	32
Maroons	11	14	2	28	73	24
Américain	7	12	7	49	62	20
Ottawa	2	12	2	49	55	22
Canadien	2	8	13	27	47	61

(Section Américaine)

Rangers	J. G. P. N. P. C. P. S.	16	15	7	74	55
Détroit	12	19	2	52	59	32
Boston	11	14	0	49	55	22
Chicago	2	16	11	6	49	55

LIGUE CAN-AMERICAINE

Philadelphie	J. G. P. N. P. C. P. S.	27	12	4	76	52
Providence	22	10	3	61	55	27
New Haven	25	8	13	44	64	26
Québec	13	6	5	29	29	14

LIGUE INTERNATIONALE

London	J. G. P. N. P. C. P. S.	2	12	4	24	13
Syracuse	27	15	8	49	54	24
Buffalo	25	17	3	69	40	23
Windsor	22	10	2	52	59	32
Boston	27	12	4	76	52	32
Cleveland	26	3	19	45	94	10

GRUPE SENIOR

McGill	J. G. P. N. P. C. P. S.	8	2	1	18	11
Canadien	8	4	4	22	20	9
Victoria	7	2	4	12	20	9
Columbus	2	2	1	12	9	4

LIGUE DES MANUFACTURES

St-Stanilas	J. G. P. N. P. C. P. S.	5	4	0	29	3
McGill Front	6	3	1	22	6	6
Woodhouse	6	2	1	23	9	6
Letoria M.E.	6	2	3	11	11	6
Banquiers	6	0	0	4	18	0

Jack toujours en tête des compteurs

Le centre du Champêtre est le meilleur compteur de la Ligue Mont-Royal

Jack, du Champêtre, est encore un des meilleurs compteurs de la Ligue Mont-Royal, mais il est suivi de près par trois rivaux, avec un seul point de différence. Ce sont Tobin, du Champêtre, Bourquin, de Verdun, du Champêtre, et Jarry, de l'Université, qui sont les seuls joueurs actuels à ne pas avoir eu une seule punition depuis le début de la saison.

Voici les dernières statistiques:

Jack, Champêtre	B. A. P. S. P.	10	0	0	10
Tobin, Champêtre	9	0	0	9	9
Bourquin, Verdun	9	0	0	9	9
Verdon, Lafontaine	8	0	0	8	8
Verdon, S. F. X.	8	0	0	8	8
Jotkus, Verdun	7	0	0	7	7
Elle, U. de M.	7	0	0	7	7
Maxell, Verdun	6	0	0	6	6
Verdon, S. F. X.	6	0	0	6	6
Gervais, S. F. X.	5	0	0	5	5
Shawyer, Lafontaine	5	0	0	5	5
Bourquin, S. F. X.	4	0	0	4	4
Cadorette, Champêtre	4	0	0	4	4
Lafontaine, Lafontaine	4	0	0	4	4
Bellehumeur, Champêtre	4	0	0	4	4
Verdon, S. F. X.	4	0	0	4	4
Hills, Lafontaine	4	0	0	4	4
Raymond, Champêtre	4	0	0	4	4
Verdon, S. F. X.	4	0	0	4	4
Valois, S. F. X.	4	0	0	4	4
Morin, U. de M.	4	0	0	4	4
Wheeler, Champêtre	4	0	0	4	4
Verdon, S. F. X.	4	0	0	4	4
Walker, U. de M.	4	0	0	4	4
Grant, Lafontaine	4	0	0	4	4
Verdon, S. F. X.	4	0	0	4	4
Messenger, Verdun	4	0	0	4	4
Curran, Champêtre	4	0	0	4	4
Leduc, Verdun	4	0	0	4	4
Verdon, S. F. X.	4	0	0	4	4
Deals, Lafontaine	4	0	0	4	4
Dubé, U. de M.	4	0	0	4	4
Verdon, S. F. X.	4	0	0	4	4
Thibault, Lafontaine	4	0	0	4	4
Leroux, Lafontaine	4	0	0	4	4
Jarry, U. de M.	4	0	0	4	4
Saint-Michel, Verdun	4	0	0	4	4
Monjean, S. F. X.	4	0	0	4	4
Otteau, Lafontaine	4	0	0	4	4
Verdon, S. F. X.	4	0	0	4	4
Lawton, Verdun	4	0	0	4	4
U. de M.	4	0	0	4	4
Bob Lee, Champêtre	4	0	0	4	4
Verdon, S. F. X.	4	0	0	4	4
Houck, S. F. X.	4	0	0	4	4
Dupuis, Champêtre	4	0	0	4	4
Fabien, U. de M.	4	0	0	4	4
Beauchamp, S. F. X.	4	0	0	4	4
P. Leduc, Champêtre	4	0	0	4	4
Ethier, U. de M.	4	0	0	4	4
Verdon, S. F. X.	4	0	0	4	4
C. Berthiaume, U. de M.	4	0	0	4	4
Hai Lee, Verdun	4	0	0	4	4

Alignements et sommaire:

Boston Buts Canadiens

Hitchman défense Burke

Shore défense S. Mantha

Stewart centre Joline

Ripley aile Gagnon

Subs. du Boston: Barry, Clapper, Jerry, Oliver, Beattie, Chapman, Galbraith, Owen, Heximer.

Subs. des Canadiens: Morenz, Laroche, G. Mantha, Harrington, Murray, Chapman, Raymond, Giroux.

Arbitre: Smeaton

Jugs du jeu: Smith

Première période

1.—Canadiens: Larochele 6-08

2.—Boston: Owen (Chapman) 11-07

Punitions: Lépine, Lamb, Harrington, S. Mantha, Stewart, Verdon, Burke.

Deuxième période

1.—Boston: Beattie (Clapper) 19-07

Punitions: Gagnon, Shore, Leduc, Owen, Larochele, Ripley, Giroux.

Troisième période

1.—Canadiens: Lépine (Gagnon) 4-55

2.—Boston: Cook (Phillips) 12-16

Punitions: Shore (majeure), S. Mantha (majeure), Chapman, Galbraith.

Alignements et sommaire:

Chicago Buts Maroons Kerr

Graham défense Noble

Thompson aile Ward

Couture aile Northcott

Subs. du Chicago: Burch, March, Romnes, Gottlieb, McFayden, MacKenzie, Coulter, Jenkins.

Subs. des Maroons: Wentworth, Fottler, Brody, Haynes, Duguid, Robison, Wilcox, D. Roche.

Arbitre: Mallinson

Jugs du jeu: Dismare

Première période

1.—Maroons: Smith (Northcott) 12-33

Punitions: Noble, Northcott

Pas de point

Punitions: Noble, Northcott

Troisième période

2.—Maroons: Haynes 1-15

3.—Maroons: Haynes (Wilcox-Robinson) 19-17

Position: Aucune

Alignements et sommaire:

Chicago Buts Maroons Kerr

Graham défense Noble

Thompson aile Ward

Couture aile Northcott

Subs. du Chicago: Burch, March, Romnes, Gottlieb, McFayden, MacKenzie, Coulter, Jenkins.

Subs. des Maroons: Wentworth, Fottler, Brody, Haynes, Duguid, Robison, Wilcox, D. Roche.

Arbitre: Mallinson

Jugs du jeu: Dismare

Première période

1.—Maroons: Smith (Northcott) 12-33

Punitions: Noble, Northcott

Pas de point

Punitions: Noble, Northcott

Troisième période

2.—Maroons: Haynes 1-15

3.—Maroons: Haynes (Wilcox-Robinson) 19-17

Position: Aucune

Alignements et sommaire:

Chicago Buts Maroons Kerr

Graham défense Noble

Thompson aile Ward

Couture aile Northcott

Subs. du Chicago: Burch, March, Romnes, Gottlieb, McFayden, MacKenzie, Coulter, Jenkins.

Subs. des Maroons: Wentworth, Fottler, Brody, Haynes, Duguid, Robison, Wilcox, D. Roche.

Arbitre: Mallinson

Jugs du jeu: Dismare

Première période

1.—Maroons: Smith (Northcott) 12-33

Punitions: Noble, Northcott

Pas de point

Punitions: Noble, Northcott

Troisième période

2.—Maroons: Haynes 1-15

3.—Maroons: Haynes (Wilcox-Robinson) 19-17

## SANS ROSS, LES BRUINS ONT LE DESSUS PAR 3-2

Beattie compte le but décisif trois minutes avant la fin. Majeurs à Shore et Mantha

Larochele compte

Boston, 24. — Journée sans la surveillance de leur gerant Art Ross, les Bruins de Boston ont inauguré, ce soir, leur saison de deux semaines dans le championnat de la Ligue nationale par 3-2 les Canadiens de Montréal, dans un match excitant et très rude.

Ross, qui est malade, avait remis les rênes à Lionel Hitchman, son vétéran joueur de défense, et les Bruins ont mis dans les buts de la défense dont il était en chef, les joueurs de la Ligue nationale, qui ont été prompts à remonter le jeu défensif des Canadiens et les coups ont été libéralement distribués.

La rencontre a été particulièrement échauffée et les Bruins ont subi une punition majeure. L'arrière Cooper Smeaton et Mantha ont été punis par la glace comme Smeaton s'approchait pour servir tandis que le jeu du jeu Smith retenait Shore. Ripley a été puni à 2-2 et rompu quatre minutes avant la fin du match quand "Red" Beattie a fourni un but individuel. C'était le second but qu'il envoyait derrière George Hainsworth, lequel avait compté le second but des Bruins dans la seconde période.

Larochele compte

Wildor Larochele a enregistré le premier but de la saison, après avoir saisi prestement le rebond du palet lancé par Sylvio Mantha dans le début de la première période. Cette période a été terminée par le résultat de 1-1 alors que Leduc, en voulant dégager son territoire, a fait échouer le palet sur le bâton de Chapman. Par ricochet, le palet est allé échauffer entre les jambes de George Owen qui s'est empressé de le pousser derrière Hainsworth, à huit pieds des filets.

Le but de Red Beattie dans la seconde période a été le seul point de cette phase du match. L'arrière Leduc a égalisé les chances à 2-2, tandis que Chapman était au repos forcé. Johnny Gagnon a fourni la passe voulue, à la suite de laquelle, Beattie a pu déjouer Owen et Galbraith pour enregistrer un point de toute beauté.

La seconde période, Beattie a fourni la victoire aux Bruins qui ont voulu laver la défaite subie, samedi dernier aux mains des Canadiens à Montréal.

Alignements et sommaire:

Boston Buts Canadiens

Hitchman défense Burke

Shore défense S. Mantha

Stewart centre Joline

Ripley aile Gagnon

Subs. du Boston: Barry, Clapper, Jerry, Oliver, Beattie, Chapman, Galbraith, Owen, Heximer.

Subs. des Canadiens: Morenz, Laroche, G. Mantha, Harrington, Murray, Chapman, Raymond, Giroux.

Arbitre: Smeaton

Jugs du jeu: Smith

Première période

1.—Canadiens: Larochele 6-08

2.—Boston: Owen (Chapman) 11-07

Punitions: Lépine, Lamb, Harrington, S. Mantha, Stewart, Verdon, Burke.

Deuxième période

1.—Boston: Beattie (Clapper) 19-07

Punitions: Gagnon, Shore, Leduc, Owen, Larochele, Ripley, Giroux.

Troisième période

1.—Canadiens: Lépine (Gagnon) 4-55

2

# Page Féminine

## CHRONIQUE FEMININE

### L'AGE HEUREUX

Avez-vous remarqué que presque tous les grands écrivains, hommes ou femmes, ont consacré au moins un ouvrage au récit de leur enfance ?

J'en pourrais citer plusieurs : Edmond About, dans "Le roman d'un jeune homme", George Sand, dans "l'Histoire de ma Vie", Lamartine, Jean Racine, Charles Wagner, Emile Souvestre, André Theuriot, Françoise Sagan, et, plus près de nous encore, la grande Colette.

C'est que l'enfance, surtout quand elle a été belle et lumineuse est la source de l'orientation de toute existence humaine. L'homme qui n'aura connu, tant petit, que la haine, le mépris, les querelles, sera, toute sa vie, un hypochondriaque, un perfide, un méchant.

Est-ce à dire qu'il faille, sous prétexte de les rendre heureuses, hâter les enfants et "ne leur faire nulle peine, même légère" ? J'ai trop souvent imprimé moi-même mon opinion basée sur l'expérience, pour avoir besoin d'y revenir.

Mais le bonheur des enfants est fait de mille petites plaisirs que les parents doivent donner, et ce n'est pas d'être d'amour dont ils sont responsables. Tout petit, c'est l'événement de la parole qui est le premier bonheur, encore que les parents le vivent plus que l'enfant.

A mesure que les années passent, la maman, si elle prend son rôle au sérieux, est l'Unique, la Fée aux doigts de lumière.

C'est elle qui, lété, au grand soleil, explique le mystère des fleurs, des fruits, fait observer les animaux, les insectes, permet ou défend, récompense ou punit, se montre gaie et heureuse, si l'on a été bien sage.

L'enfant sait et sent que cette présence aimée est pour lui le grand bien. Il adore, croquant sincère. Tout ce qui enlève à sa vie lui vient de sa mère. A-t-il un chagrin, c'est près d'elle qu'il va se réfugier. Il lui est lié, indissolublement, au physique et au moral.

L'adolescence, que l'on n'a pas en vain nommé l'âge ingrat (car c'est lui de l'ingratitude) brise souvent hélas ! ce lien fleuri. Le garçon, qui se sent devenir homme, éprouve une sorte de honte à se sentir dominé par cette présence féminine; la jeune fille, avides d'indépendance, s'éloigne de la mère dont la raison la gêne et chacun va vers son destin. La bonne vieillesse germe, le plus souvent et le bien triomphe, en l'âme des enfants soignés soigneusement par une mère au grand cœur, mais le tourbillon de la vie n'est que plus tard, quand ils ont réussi, quand l'âge commence à agiter leurs tempes, et qu'ils sont dans la pleine maturité de leur talent. L'entière capacité de leur puissance de travail, qu'ils se souviennent de ce âge heureux de leur enfance.

Il s'écoulaient, avec une minute de détails telle qu'on se rend compte qu'ils la vivent pour la seconde fois. Ils traitent des mots touchants, des métaphores lumineuses, pour décrire la maison paternelle, les champs, le verger, le petit coin de pays qui est le leur et, après tout, leur vraie patrie.

Il retrouvent les noms oubliés de compagnons de classe, de jeux, d'espades, ils racontent les amusements familiaux et en parlent avec douceur. Mais tous ces souvenirs, une figure domine, la plus belle, la plus tendre, celle de la Mère qui dispensa tout ce bonheur.

Et même si elle n'est plus, ces mots pleins d'amour, qui composent immortels ouvrages, sont un écuon, (le plus précieux) qui monte lentement vers sa mémoire...

Odette L. OLIGNY

## Mondanités

Le déjeuner qui clôture les fêtes données par la Fédération Nationale, St-Jean-Baptiste, à l'occasion de son 25e anniversaire, de fondation, aura lieu aujourd'hui, au Cercle Universitaire, sous la présidence de Mme Henry-George Carroll, châteline de Spencer-Wood.

Son Excellence, la comtesse de Beasborough haussera de sa présence le thé offert, samedi, par la section montréalaise du "Canadian Women's Press Club", à la résidence de Mme Henry Joseph, présidente honoraire. M. et Mme Henry Joseph et Mme Geneviève Lipsitt-Skinner recevront les invités. Mme Hugh Walkem et Mlle Gertrude Clergue serviront le thé, aidées des membres du comité exécutif.

Leur Excellences lord et lady Beasborough honoreront de leur présence, vendredi soir, le Bal de Charité. Accompagnées des membres de la suite vice-royale, elles arriveront à l'hôtel Mont-Royal à dix heures et quart. A leur entrée dans la salle de bal, l'on jouera le "God Save the King". Le programme de musique de danse sera exécuté par l'orchestre Charles Dornberger. Un buffet sera dressé par leurs Excellences, les membres de leur suite et du comité d'organisation et quelques invités, dans la salle des Conventions.

Leur Excellences le gouverneur-général et la comtesse de Beasborough ont accordé leur patronage à la douzième semaine musicale qu'organise, pour le début d'avril, le "Delphic Study Club".

Mlle René Vallier donnera un bridge intime, demain soir, en l'honneur de Mlle Gertrude Mann et de Mlle Margaret Warren, de Toronto.

Mme Arthur Drummond recevra à déjeuner, aujourd'hui, en l'honneur de sa nièce, Mlle Gertrude Mann et de Mlle Margaret Warren, de Toronto.

Mme Alphonse Bélanger recevra à l'heure du thé, aujourd'hui, en l'honneur de sa fille, Thérèse.

L'hon. Cairine Wilson passera la fin de semaine en ville, l'invitée de sa sœur, Mme Robert Loreyn.

Mme Anatole Plante est revenue de Québec où elle a passé une huitaine.

Mlle Françoise Martin-Harwood a reçu, dimanche, en l'honneur de Mlle Jeanne Melchers et de son fiancé, M. J. Vincent Casgrain.

Le Dr et Mme S.-H. Martin sont partis pour Halifax d'où ils s'embarqueront, à bord du "Lady Rodney", pour la Jamaïque où ils passeront le reste de l'hiver.

L'hon. Alfred Durauleau est retourné à Ottawa, après avoir passé à la fin de semaine à Montréal, avec sa famille.

Mme Siméon Lelièvre est retournée à Ottawa, après avoir passé quelque temps à Farnham, l'invitée de M. et de Mme J.-A. Hage.

M. Claude Tascheron, de Québec, a passé la fin de semaine en ville.

L'Amicale du couvent St-Lambert donnera sa partie de cartes annuelle le 26 à 2 h. 30 dans la salle du couvent. Toutes les anciennes et les nouvelles de l'institution sont cordialement invitées à cette partie donnée au profit des Missions et des enfants pauvres.

La rédactrice de la "Bonne Parole", organe officiel de la Fédération fit le résumé de l'oeuvre accomplie depuis vingt ans par cet agent de liaison et définit son caractère.

Dans le faisceau des oeuvres de la Fédération, dit-elle, notre modeste journal est le lien qui réunit les associations fédérées. L'opinion ne se forme pas seulement dans les salons des bureaux, les clubs, ou au cours des conversations privées. Depuis son élévation au trône de Saint-Pierre, Sa Sainteté Pie XI n'a cessé de convier les laïques à l'action catholique.

Tout l'oeuvre de la Fédération a contribué à dresser un rempart autour de l'héritage du passé, et elle avait vu, des premières années de son existence la nécessité d'un journal. La Bonne Parole, parut pour la première fois en mars 1913, rédigée par Mme Madeleine Huguénin. Son programme, "Vers la Justice par la charité" fut suivi par ses différentes rédactrices: Mlle Marie Gérin-Lajoie, devenue depuis Marie Gérin-Lajoie, Mme Ferland Angers et Mme Arthur Gibeau.

La Bonne Parole est en réalité le journal des oeuvres de la Fédération.

La supérieure de l'Institut Notre-Dame-du-Bon Conseil présente une étude très documentée sur la formation de l'apostolat par le Cercle d'étude. Après avoir passé en revue les maux dont souffre la société actuelle et parlé des efforts des associations tendant à rétablir l'équilibre, Mme Gérin-Lajoie explique:

"Le cercle d'étude est le groupement de personnes qui veulent travailler ensemble à acquérir une formation sociale pratique en vue de l'apostolat. En dépit de son nom, le cercle d'étude exclut de sa définition toute idée purement spéculative, il veut être un moyen de préparation à l'action, une pépinière d'apôtres.

Elle préconise l'étude en commun des principes, des faits, des problèmes qui conditionnent la nature de l'action. Ce travail en commun suppose des réunions périodiques pas trop espacées afin que l'intérêt se maintienne d'une réunion à l'autre; pas trop fréquentes afin que toutes puissent y être assidues. Ces réu-

## Le R. P. C. Forest loue l'oeuvre de la Fédération

### Et fait preuve de confiance en l'avenir du bon féminisme

#### L'action sociale

—Que l'action féministe vienne menacer le foyer, voilà une vérité dont jadis il n'était pas fait bon de douter, disait hier le R. P. C. Forest, O.P., doyen de la Faculté de Philosophie de l'Université de Montréal, qui présidait la troisième séance des fêtes du 25e anniversaire de la Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste.

"Mais des oeuvres comme celle-ci, continua-t-il, lui ont imposé une magnifique démission. Voici vingt-cinq années de travail; qu'on nous montre les foyers qui en ont souffert!"

Cet éloge couronné dignement l'édifice d'oeuvres qu'a élevé en un quart de siècle, la Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste.

La séance d'hier était consacrée à l'avenir et à ses espérances. Le programme, très chargé, le rendit des plus intéressantes.

**Mlle G. Lemoyne**  
La secrétaire-générale de la Fédération, Mlle Georgette LeMoine, présenta un rapport qui mit en lumière la participation constante des religieuses de Notre-Dame-du-Bon-Conseil au secrétariat et aux services sociaux.

"D'une façon générale, dit-elle, nous pouvons dire qu'une bonne partie de l'action de la Fédération passe par le secrétariat. Ainsi au comité de la "Bonne Parole", il tient le registre de quelque treize cents abonnés, fait la perception des abonnements, prépare les adresses pour la distribution du journal, et d'une façon générale s'occupe de son administration, sous la direction de Mlle Boissonnault, présidente du Comité d'administration.

"Il fait encore le travail de bureau du comité du Denier National, de l'organisation des congrès et des fêtes.

**Le travail du secrétariat**  
"Le secrétariat s'occupe également des bureaux de placement, de l'association des aides-maternelles, du service de la bibliothèque, des archives et de la documentation en général, et enfin de certain travail de propagande et de recrutement discrètement exercé auprès de nombreuses catégories de femmes et de jeunes filles qui entrent en relation avec le secrétariat, ce qui a permis à celui-ci de découvrir et de diriger vers les oeuvres de la Fédération bien des bonnes volontés qui s'ignoraient souvent elles-mêmes.

"Enfin, l'une des grandes ressources du secrétariat et qui en fait un secrétariat social par excellence, c'est son service éducatif de renseignements et de documentations, qu'il tend sans cesse à compléter, à perfectionner."

**Mlle P. Lavallée**  
Se faisant le porte-parole des Aides-Maternelles, Mlle Patricia Lavallée expliqua le but de cette association, fondée, comme son nom l'indique, pour venir en aide aux mères de familles pendant le temps de repos que suit la naissance d'un enfant.

"Les aides-maternelles, dit-elle, doivent, avant d'obtenir leur diplôme, faire un stage de deux ans à la Crèche d'Youville, dirigée par les Soeurs Grises, afin d'acquiescer les connaissances concernant les soins à donner à la mère après l'accouchement.

"Les cours sont donnés par les religieuses et par des médecins attachés à la crèche, qui font des conférences et font passer les examens.

"La Fédération a groupé les Aides-maternelles en association et a fondé, pour elles, un bureau de placement. L'aide-maternelle, prend soin de la mère et du bébé, et se rend généralement utile dans la maison. C'est dire qu'elle est absolument qualifiée pour donner les soins d'hygiène et l'alimentation appropriée.

**Mme E. Letellier-de-St-Just**  
La rédactrice de la "Bonne Parole", organe officiel de la Fédération fit le résumé de l'oeuvre accomplie depuis vingt ans par cet agent de liaison et définit son caractère.

Dans le faisceau des oeuvres de la Fédération, dit-elle, notre modeste journal est le lien qui réunit les associations fédérées. L'opinion ne se forme pas seulement dans les salons des bureaux, les clubs, ou au cours des conversations privées. Depuis son élévation au trône de Saint-Pierre, Sa Sainteté Pie XI n'a cessé de convier les laïques à l'action catholique.

Tout l'oeuvre de la Fédération a contribué à dresser un rempart autour de l'héritage du passé, et elle avait vu, des premières années de son existence la nécessité d'un journal. La Bonne Parole, parut pour la première fois en mars 1913, rédigée par Mme Madeleine Huguénin. Son programme, "Vers la Justice par la charité" fut suivi par ses différentes rédactrices: Mlle Marie Gérin-Lajoie, devenue depuis Marie Gérin-Lajoie, Mme Ferland Angers et Mme Arthur Gibeau.

La Bonne Parole est en réalité le journal des oeuvres de la Fédération.

La supérieure de l'Institut Notre-Dame-du-Bon Conseil présente une étude très documentée sur la formation de l'apostolat par le Cercle d'étude. Après avoir passé en revue les maux dont souffre la société actuelle et parlé des efforts des associations tendant à rétablir l'équilibre, Mme Gérin-Lajoie explique:

"Le cercle d'étude est le groupement de personnes qui veulent travailler ensemble à acquérir une formation sociale pratique en vue de l'apostolat. En dépit de son nom, le cercle d'étude exclut de sa définition toute idée purement spéculative, il veut être un moyen de préparation à l'action, une pépinière d'apôtres.

Elle préconise l'étude en commun des principes, des faits, des problèmes qui conditionnent la nature de l'action. Ce travail en commun suppose des réunions périodiques pas trop espacées afin que l'intérêt se maintienne d'une réunion à l'autre; pas trop fréquentes afin que toutes puissent y être assidues. Ces réu-

## La vie ouvrière

### Cordonniers syndiqués

Le syndicat des cordonniers veut prouver, à la suite du syndicat des plâtriers, que l'organisation syndicale n'a pas été implantée au pays par les seuls Canadiens-Français. Il se prépare à admettre dans ses cadres des ouvriers allemands, et il veut même constituer une section spéciale qui leur sera entièrement réservée.

Le bureau de direction n'a pas en vue seulement de grossir l'effectif. Il se propose de répandre la doctrine syndicale, de faire pénétrer dans la population allemande de notre ville les enseignements de l'Eglise, afin de lutter efficacement contre la propagande communiste. Il ne voit pas de meilleur moyen d'arriver à ce but que de former un syndicat d'ouvriers allemands.

L'assemblée qui aura lieu ce soir à l'édifice des Syndicats catholiques, coin des rues Beaudry et DeMontigny, sera particulièrement intéressante à ce point de vue.

L'Association des plâtriers de Montréal initiait, au cours de sa dernière réunion, une trentaine d'ouvriers de langue anglaise. Si ce mouvement se continue, les Syndicats catholiques se verront libérés de cette réputation fautive qui les désigne comme une organisation d'une portée nationale restreinte au seul élément canadien-français.

**Construction**  
Le conseil des métiers de la construction se réunira jeudi prochain au Temple du Travail. Les sociétaires auront à étudier plusieurs questions importantes. Des contrats pas très nombreux, mais importants, sont en cours; ceux de l'Institut de technologie de l'université McGill et du ménage militaire.

Les entrepreneurs qui l'université avait choisis ont présenté une échelle de salaires raisonnables. Elle n'a pas plus aux ouvriers; les taux des salaires étaient inférieurs aux taux en vigueur dans les entreprises de construction municipales et gouvernementales. Le conseil des métiers de la construction a protesté auprès des autorités universitaires. On s'attend à ce qu'une nouvelle échelle de salaires soit établie.

Les salaires payés aux ouvriers qui travaillent à la construction du nouveau manège militaire seront conformes aux taux fixés par le gouvernement fédéral. C'est-à-dire les plus élevés après ceux adoptés par la municipalité de Montréal.

**Chez les plâtriers**  
L'Association des plâtriers de Montréal rappelle à tous les ouvriers de ce métier que la grande campagne de recrutement se terminera le premier février. Il ne reste donc plus qu'une semaine, après quoi la cotisation d'entrée redeviendra ce qu'elle était auparavant.

**Dans DeLorimier**  
Les élections tenues lundi soir au club ouvrier DeLorimier ont donné à l'organisation un nouveau bureau de direction. Le président sortant de charge, M. Dominique Mondor, dut céder le fauteuil à M. Eugène Dubé et tous les directeurs préférèrent se retirer et refusèrent l'honneur d'être élus.

Le nouveau bureau de direction se compose de MM. Eugène Dubé, président; de O. Leclair, premier vice-président; de René Lamoureux, second vice-président; E. Fournier, secrétaire-archiviste; O. Boyer, secrétaire-correspondant; M. Morin, secrétaire-financier; A. Gervais, secrétaire-trésorier; M. Ratelle, sentinelle.

**Convocations**  
Syndicats catholiques — Syndicat des cordonniers, sections des monteurs, des machinistes et des travailleurs de cuir à semelles; association des plâtriers de Montréal. Ces deux assemblées se tiendront à l'édifice des Syndicats catholiques, coin des rues DeMontigny et Beaudry.

**Clubs ouvriers** — Voix ouvrière des quartiers Saint-Denis et DeLorimier, au No 433 rue Mont-Royal est; association ouvrière du Nord, au No 4677 rue Saint-Denis.

**Fédération des clubs** — Grand rassemblement de tous les membres de la Fédération des clubs ouvriers de la province de Québec à l'école Lamennais, coin des rues Beaubien et Saint-Denis. M. S. Guimet exposera son plan d'ensemble et parlera des tunnels.

## EN LIQUIDATION

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal — COUR SUPERIEURE — No 212 IN RE — STEWART DUPUIS LIMITEE, en liquidation et W. LESLIE GATHEOUSE liquidateur.

AVIS est par les présentes donné que M. W. Leslie Gatheouse, comptable de Montréal a été nommé liquidateur de la compagnie en liquidation par jugement de cette Cour.

Les créanciers de la Compagnie en liquidation et toutes personnes ayant des réclamations contre elle devront produire leurs réclamations attestées sous serment entre les mains du liquidateur à son bureau au No 346 St-Jacques, Est, Montréal, le ou avant le 29e jour de février, 1933.

Montréal ce 23e jour de janvier, 1933.  
OSCAR LECLERC,  
Député Prototaire, C.S.M.  
247-1-Fém.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal — COUR SUPERIEURE — No 213 IN RE — LE MAGASIN VOUE LIMITEE, en liquidation et Wm. H. RICHTER, liquidateur.

AVIS est par les présentes donné que M. Wm. H. Richter, comptable de Montréal a été nommé liquidateur de la compagnie en liquidation par jugement de cette Cour.

Les créanciers de la Compagnie en liquidation et toutes personnes ayant des réclamations contre elle devront produire leurs réclamations attestées sous serment entre les mains du liquidateur à son bureau au No 1111 St-Catherine, Est, Montréal, le ou avant le 29e jour de février, 1933.

Montréal ce 23e jour de janvier, 1933.  
OSCAR LECLERC,  
Député Prototaire, C.S.M.  
247-1-Fém.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal — COUR SUPERIEURE — No 214 IN RE — AUDETTE PROVISION MARCHANDISES, en liquidation et ALBERT LAMARRE, liquidateur.

AVIS est par les présentes donné que M. Albert Lamarre, comptable de Montréal a été nommé liquidateur de la compagnie en liquidation par jugement de cette Cour.

Les créanciers de la Compagnie en liquidation et toutes personnes ayant des réclamations contre elle devront produire leurs réclamations attestées sous serment entre les mains du liquidateur à son bureau au No 19 rue St-Jacques, Est, Montréal, le ou avant le 29e jour de février, 1933.

Montréal ce 23e jour de janvier, 1933.  
OSCAR LECLERC,  
Député Prototaire, C.S.M.  
247-1-Fém.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal — COUR SUPERIEURE — No 215 IN RE — THE E. GUILLET & SONS, en liquidation et ALBERT LAMARRE, liquidateur.

AVIS est par les présentes donné que M. Albert Lamarre, comptable de Montréal a été nommé liquidateur de la compagnie en liquidation par jugement de cette Cour.

Les créanciers de la Compagnie en liquidation et toutes personnes ayant des réclamations contre elle devront produire leurs réclamations attestées sous serment entre les mains du liquidateur à son bureau au No 19 rue St-Jacques, Est, Montréal, le ou avant le 29e jour de février, 1933.

Montréal ce 23e jour de janvier, 1933.  
OSCAR LECLERC,  
Député Prototaire, C.S.M.  
247-1-Fém.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal — COUR SUPERIEURE — No 216 IN RE — CANADIAN BREAD, TAIL, PUR C. LTD., en liquidation et PAUL T. D. PONTRILAND, liquidateur.

AVIS est par les présentes donné que M. Paul T. D. Pontriand, comptable de Montréal a été nommé liquidateur de la compagnie en liquidation par jugement de cette Cour.

Les créanciers de la Compagnie en liquidation et toutes personnes ayant des réclamations contre elle devront produire leurs réclamations attestées sous serment entre les mains du liquidateur à son bureau au No 57 St-Jacques, Est, Montréal, le ou avant le 29e jour de février, 1933.

Montréal ce 23e jour de janvier, 1933.  
OSCAR LECLERC,  
Député Prototaire, C.S.M.  
247-1-Fém.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal — COUR SUPERIEURE — No 217 IN RE — F. S. LAURIA LIMITEE, en liquidation et FRANK H. POPE, liquidateur.

AVIS est par les présentes donné que M. Fred H. Pope, comptable de Montréal a été nommé liquidateur de la compagnie en liquidation par jugement de cette Cour.

Les créanciers de la Compagnie en liquidation et toutes personnes ayant des réclamations contre elle devront produire leurs réclamations attestées sous serment entre les mains du liquidateur à son bureau au No 407 McGill, Montréal, le ou avant le 29e jour de février, 1933.

Montréal ce 23e jour de janvier, 1933.  
OSCAR LECLERC,  
Député Prototaire, C.S.M.  
247-1-Fém.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal — COUR SUPERIEURE — No 218 IN RE — J. B. SULLIVAN, demandeur, versus S. AYOUN, défendeur, en liquidation et J. B. SULLIVAN, liquidateur.

AVIS est par les présentes donné que M. J. B. Sullivan, demandeur, a été nommé liquidateur de la compagnie en liquidation par jugement de cette Cour.

Les créanciers de la Compagnie en liquidation et toutes personnes ayant des réclamations contre elle devront produire leurs réclamations attestées sous serment entre les mains du liquidateur à son bureau au No 1200 St-Jacques, Est, Montréal, le ou avant le 29e jour de février, 1933.

## La mode

Le satin, le velours et le tulle sont les trois familles de tissus les plus importants pour le soir. Le satin, tout à fait simple, ou plus épais, est toujours élégant. Une plus grande variété que dans les velours; velours de soie, velours artificiel mat, velours à côtes, à diagonales, velours gaufré, tous sont d'un aspect nouveau. Le crêpe romain et le tulle forment la troisième catégorie. A côté on note un peu de dentelle, surtout en résille, des lamés, des matelassés de soie. On ne peut, fin, passer sous silence la grande importance qu'ont prise, cette année, la haute couture, pour de très grands modèles du soir, certains nages très fins, tels que le ravissant "crêpe acide" que l'on présente dans une adorable gamme de couleurs.

## La cuisine

2 cuillerées à soupe de Croquignoles de graisse, 1 tasse de lait doux, 1 œuf, 4 cuillerées à thé de poudre à pâte, 1 cuillerée à thé de sel, 1 tasse de lait, 1-2 cuillerées à thé de cannelle ou de muscade, 3 à 4 tasses de farine.

Battez la graisse, ajoutez le sucre, le lait et l'œuf bien battu. Ajoutez 3 tasses de farine mélangée et passée au tamis avec les ingrédients secs; ajoutez assez de farine en plus pour faire une pâte assez épaisse pour l'étendre. Coupez avec un couteau à peu près 1-3 de la pâte et mettez-la sur une planche saupoudrée. Pétrissez légèrement pour la rendre unie. Étendez jusqu'à ce qu'elle soit d'une épaisseur d'un quart de pouce. Coupez avec un couteau exprès passé dans la farine. Faites frire à peu près 2 minutes dans de la graisse profonde. Ils devraient bien remonter à la surface. Laissez-les brunir d'un côté, tournez et laissez brunir de l'autre côté. Tournez-les une fois seulement. Faites égoutter au-dessus de la graisse et ensuite sur un papier absorbant. Lorsqu'ils sont assez refroidis et prêts à servir, saupoudrez-les avec du sucre en poudre.

## Un beau concert de Léon Kofman

Ce que Fruit-a-Tives offrira tous les lundis soir aux radiophiles canadiens

Tous les lundis, à 9 heures du soir, les amateurs de radio auront le loisir de goûter quelque chose de la beauté langoureuse et fluide des tropiques, grâce à l'orchestre de Léon Kofman: "Los Vagabundos", et à leur soliste, Señor Alvarado. Les promoteurs de ce merveilleux programme, transmis et retransmis par tout un réseau de postes canadiens, sont les fabricants de "Fruit-a-Tives", ils ont voulu y mettre en lumière la musique populaire de l'Espagne et de l'Amérique latine, sans tout à fait mettre de côté ce que ces pays ont produit de musique de grand concert.

Señor Alvarado possède une belle voix baryton, un timbre riche. Léon Kofman, friand de musique espagnole et tzigane, interprète à merveille les compositions rythmiques des musiciens de l'Amérique latine; il sait faire valoir le pathétique de ses Zigeunerweisen, toujours si saisissants. Le programme de Fruit-a-Tives est le seul de son genre au Canada. Il a pour annonceur Corey Thompson.

## Séance d'étude médicale à l'hôpital Sainte-Justine

Voici le programme de la séance d'étude avec présentations de malades qui sera donnée samedi, le 28 janvier 1933, à 10 heures a.m., à l'hôpital Sainte-Justine: 1.—Dr A. Trudel: L'admission et le traitement des malades dans le service de contagion. 2.—Dr C. Caisse: Abcès intra-osseux. 3.—Dr L. Coutu: Considérations sur le granulé. 4.—Dr E. Dubé: Les interventions chirurgicales dans les fractures chez les enfants. 5.—Dr D. Bussières: Kératite interstitielle.

## BUREAU DE COLONISATION

M. J. E. Laforce, agent général de colonisation au Canada. National, a déménagé ses bureaux de 485 rue McGill à 355 rue McGill, côté de la Canadian National Express.

## La habitude rend le travail dangereux

Les marques de l'Association du Québec pour la prévention des accidents

Le "Père Prudent", de l'Association du Québec pour la Prévention des Accidents du Travail revient cette semaine à parler aux patrons et aux ouvriers d'une question qui joue un rôle prépondérant dans le domaine de l'accident et de sa prévention.

"L'habitude porte à la négligence", dit le père Prudent. Ce n'est que trop vrai. C'est souvent la mauvaise habitude qui engendre la négligence et par conséquent cause l'accident. On peut affirmer que l'habitude est une négligence continuelle. Plus d'accidents que les déficiences de l'équipement et des machines.

C'est l'affirmation est vraie notamment quand les mauvaises habitudes portent à faire peu de cas des appareils de sécurité mécanique.

est par les présentes donné que l'Assemblée annuelle des membres et des actionnaires de la Cie d'Assurance Mutuelle du Commerce contre l'Incendie sera tenue au bureau principal de la Compagnie, 172, rue Girouard, Saint-Hyacinthe, à 11 heures du matin, le 29e jour de février, 1933, pour élire ses directeurs et considérer toutes autres affaires qui pourront être également présentées à l'Assemblée.

T. A. ST-GERMAIN, Secrétaire.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal — COUR SUPERIEURE — No 212 IN RE — STEWART DUPUIS LIMITEE, en liquidation et W. LESLIE GATHEOUSE liquidateur.

AVIS est par les présentes donné que M. W. Leslie Gatheouse, comptable de Montréal a été nommé liquidateur de la compagnie en liquidation par jugement de cette Cour.

Les créanciers de la Compagnie en liquidation et toutes personnes ayant des réclamations contre elle devront produire leurs réclamations attestées sous serment entre les mains du liquidateur à son bureau au No 346 St-Jacques, Est, Montréal, le ou avant le 29e jour de février, 1933.

Montréal ce 23e jour de janvier, 1933.  
OSCAR LECLERC,  
Député Prototaire, C.S.M.  
247-1-Fém.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal — COUR SUPERIEURE — No 213 IN RE — LE MAGASIN VOUE LIMITEE, en liquidation et Wm. H. RICHTER, liquidateur.

AVIS est par les présentes donné que M. Wm. H. Richter, comptable de Montréal a été nommé liquidateur de la compagnie en liquidation par jugement de cette Cour.

Les créanciers de la Compagnie en liquidation et toutes personnes ayant des réclamations contre elle devront produire leurs réclamations attestées sous serment entre les mains du liquidateur à son bureau au No 1111 St-Catherine, Est, Montréal, le ou avant le 29e jour de février, 1933.

Montréal ce 23e jour de janvier, 1933.  
OSCAR LECLERC,  
Député Prototaire, C.S.M.  
247-1-Fém.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal — COUR SUPERIEURE — No 214 IN RE — AUDETTE PROVISION MARCHANDISES, en liquidation et ALBERT LAMARRE, liquidateur.

AVIS est par les présentes donné que M. Albert Lamarre, comptable de Montréal a été nommé liquidateur de la compagnie en liquidation par jugement de cette Cour.

Les créanciers de la Compagnie en liquidation et toutes personnes ayant des réclamations contre elle devront produire leurs réclamations attestées sous serment entre les mains du liquidateur à son bureau au No 19 rue St-Jacques, Est, Montréal, le ou avant le 29e jour de février, 1933.

Montréal ce 23e jour de janvier, 1933.  
OSCAR LECLERC,  
Député Prototaire, C.S.M.  
247-1-Fém.

PROVINCE DE QUEBEC



Ce qu'ont coûté trois années de chômage

(Suite de la première page) de nature à causer des dommages sérieux ou des pertes.

Le 9 avril 1932, nous avons reçu du directeur fédéral de l'Aide au chômage une lettre nous avisant que la loi de l'aide au chômage 1931 était d'après le statut fédéral 22-23 Geo. V, ch. 13 continué et serait, dorénavant, connue sous le nom de Loi continuant l'allégement du chômage et l'aide à l'agriculture 1932.

Le retour à la terre

Le Parlement du Canada a de plus en plus édité pour 1932 la Loi concernant des mesures de secours, 22-23 Geo. V, ch. 32, sanctionnée le 13 mai, 1932; conformément aux dispositions de cette loi, nous sommes actuellement en pourparlers avec les autorités fédérales et nous sommes à la veille de conclure une entente définitive en ce qui regarde particulièrement le retour à la terre.

STATISTIQUES GENERALES - AIDE AUX CHOMEURS

Table with 2 columns: Secours directs - Loi 1930, and Du 30 juin 1931 jusqu'à la signature de la loi 1931. Rows include: Nombre de familles qui auraient été secourues, Nombre de dépendants, Repas, Couchers.

RECAPITULATION

Table with 2 columns: Secours directs - Loi 1930, and Loi 1931. Rows include: Nombre de familles qui auraient été secourues, Nombre de dépendants, Repas, Couchers.

MONTANTS ENGAGES ET PAYES - AIDE AUX CHOMEURS

Etat démontrant les montants consentis et payés en 1930-1931-1932

Table with 2 columns: Secours directs - Loi 1930, and Loi 1931. Rows include: Part du Provincial, Part du Fédéral, Contribution Municipale.

LA CHAMBRE EXPEDIE...

(Suite de la première page) pagnies n'a en vue qu'une question de concordance. Dans celui ayant trait aux juges de paix, la loi est amendée de manière à obliger les conseillers municipaux à se procurer une commission spéciale de juge de paix.

Un rude coup aux candidats pauvres

Le Comité exécutif de Montréal a rejeté toutes les commissions relatives à l'installation d'amplificateurs dans la salle du marché S. Antoine, rue Water.

Un voleur d'auto mis à l'ombre pour un an

Oscar Auger, 2290 rue Cadillac, a été envoyé en prison pour un an hier par le juge Gustave Marin après avoir été trouvé coupable du vol d'une automobile appartenant à M. Adrien Trudel, 2029, rue de Billon, pendant la nuit de Noël.

Nouvelle poursuite contre Samuel Insull

Chicago, 24. (P.C.)—On mande de Chicago qu'une poursuite vient d'être intentée, au montant de \$40,000,000, contre Samuel Insull, actuellement pensionnaire de l'Olympe, et contre le conseil d'administration de l'Insull Utility Investments, Incorporated, de Chicago, vaste entreprise de finance dont l'effondrement a plongé le monde des affaires dans la consternation dernière.

M. Bennett a foi en notre avenir

Hamilton, 24. (P.C.)—«Le monde entier a sur les lèvres l'histoire du succès de la conférence impériale d'Ottawa, et le monde tourne maintenant avec confiance du côté de la conférence économique mondiale». Tel est le résumé d'un discours prononcé ici ce soir par le premier ministre R. B. Bennett du Canada.

Il assistera à la conférence économique mondiale à Londres

Hamilton, 24. (P.C.)—«Le monde entier a sur les lèvres l'histoire du succès de la conférence impériale d'Ottawa, et le monde tourne maintenant avec confiance du côté de la conférence économique mondiale». Tel est le résumé d'un discours prononcé ici ce soir par le premier ministre R. B. Bennett du Canada.

Le gouvernement a dépensé \$1,179,598 en travaux en 1932

C'est le fait saillant du rapport soumis par l'honorable M. J.-N. Francoeur

Les conservateurs préfèrent ignorer le facteur humain

Belleville, 24. (P.C.)—Ce dont nous avons besoin, c'est une politique commerciale et tarifaire qui appuiera le transport à nos chemins de fer; pas une politique de restriction du commerce, car il faut que les employés de chemins de fer aient du travail d'un bout à l'autre du Canada», déclarait ce soir à une assemblée libérale l'honorable Peter Heenan, ancien ministre du Travail.

Les pompiers sont occupés hier soir

Six familles ont été chassées de leurs foyers à la suite de trois violents incendies qui ont éclaté hier soir, le premier dans l'ouest de la ville, et les deux autres dans le nord. Les pompiers ont été retenus durant environ deux heures sur les lieux, mais aucun accident de personne n'a été rapporté.

RECAPITULATION

Table with 3 columns: Secours directs - Loi 1930, Loi 1931, Travaux - Loi 1930. Rows include: Part du Provincial, Part du Fédéral, Part du Municipal.

Les accords d'Ottawa discutés à Washington?

Washington, 24. (P.A.)—Les accords commerciaux conclus à la conférence économique d'Ottawa l'été dernier, feront probablement l'objet d'une discussion entre les représentants anglais et le président-élu F. D. Roosevelt des Etats-Unis durant les pourparlers qui doivent avoir lieu à Washington au sujet de la révision des dettes de guerre.

Construction de ponts

Québec, 24. (Special au "Canada")—Le rapport général du ministère des travaux publics, qu'a déposé aujourd'hui le ministre, l'honorable M. Napoléon Francoeur, indique, pour le dernier exercice financier, une dépense globale de \$1,179,598. De ce montant, l'entretien des édifices parlementaires et des administratifs a absorbé une tranche de \$293,099; l'entretien de Spenserwood une somme de \$74,136; celui des serres-chaudes \$54,362; le nettoyage des édifices publics \$58,499; celui des ponts-routes, \$271,619; la prévention des incendies, \$223,243, et les subsides aux chemins de fer, \$50,000. Le reste se partage entre diverses dépenses relativement peu importantes ainsi que le déboursé de \$4,583 opérés pour l'abolition des dernières routes à péage, maintenant disparues tout-à-fait de la province.

Les conservateurs préfèrent ignorer le facteur humain

Belleville, 24. (P.C.)—Ce dont nous avons besoin, c'est une politique commerciale et tarifaire qui appuiera le transport à nos chemins de fer; pas une politique de restriction du commerce, car il faut que les employés de chemins de fer aient du travail d'un bout à l'autre du Canada», déclarait ce soir à une assemblée libérale l'honorable Peter Heenan, ancien ministre du Travail.

Le problème des chemins de fer n'est pour eux qu'une question de dollars

Belleville, 24. (P.C.)—Ce dont nous avons besoin, c'est une politique commerciale et tarifaire qui appuiera le transport à nos chemins de fer; pas une politique de restriction du commerce, car il faut que les employés de chemins de fer aient du travail d'un bout à l'autre du Canada», déclarait ce soir à une assemblée libérale l'honorable Peter Heenan, ancien ministre du Travail.

Un voleur d'auto mis à l'ombre pour un an

Oscar Auger, 2290 rue Cadillac, a été envoyé en prison pour un an hier par le juge Gustave Marin après avoir été trouvé coupable du vol d'une automobile appartenant à M. Adrien Trudel, 2029, rue de Billon, pendant la nuit de Noël.

Nouvelle poursuite contre Samuel Insull

Chicago, 24. (P.C.)—On mande de Chicago qu'une poursuite vient d'être intentée, au montant de \$40,000,000, contre Samuel Insull, actuellement pensionnaire de l'Olympe, et contre le conseil d'administration de l'Insull Utility Investments, Incorporated, de Chicago, vaste entreprise de finance dont l'effondrement a plongé le monde des affaires dans la consternation dernière.

M. Bennett a foi en notre avenir

Hamilton, 24. (P.C.)—«Le monde entier a sur les lèvres l'histoire du succès de la conférence impériale d'Ottawa, et le monde tourne maintenant avec confiance du côté de la conférence économique mondiale». Tel est le résumé d'un discours prononcé ici ce soir par le premier ministre R. B. Bennett du Canada.

Il assistera à la conférence économique mondiale à Londres

Hamilton, 24. (P.C.)—«Le monde entier a sur les lèvres l'histoire du succès de la conférence impériale d'Ottawa, et le monde tourne maintenant avec confiance du côté de la conférence économique mondiale». Tel est le résumé d'un discours prononcé ici ce soir par le premier ministre R. B. Bennett du Canada.

Le gouvernement a dépensé \$1,179,598 en travaux en 1932

C'est le fait saillant du rapport soumis par l'honorable M. J.-N. Francoeur

Les conservateurs préfèrent ignorer le facteur humain

Belleville, 24. (P.C.)—Ce dont nous avons besoin, c'est une politique commerciale et tarifaire qui appuiera le transport à nos chemins de fer; pas une politique de restriction du commerce, car il faut que les employés de chemins de fer aient du travail d'un bout à l'autre du Canada», déclarait ce soir à une assemblée libérale l'honorable Peter Heenan, ancien ministre du Travail.

Le problème des chemins de fer n'est pour eux qu'une question de dollars

Belleville, 24. (P.C.)—Ce dont nous avons besoin, c'est une politique commerciale et tarifaire qui appuiera le transport à nos chemins de fer; pas une politique de restriction du commerce, car il faut que les employés de chemins de fer aient du travail d'un bout à l'autre du Canada», déclarait ce soir à une assemblée libérale l'honorable Peter Heenan, ancien ministre du Travail.

Un voleur d'auto mis à l'ombre pour un an

Oscar Auger, 2290 rue Cadillac, a été envoyé en prison pour un an hier par le juge Gustave Marin après avoir été trouvé coupable du vol d'une automobile appartenant à M. Adrien Trudel, 2029, rue de Billon, pendant la nuit de Noël.

Nouvelle poursuite contre Samuel Insull

Chicago, 24. (P.C.)—On mande de Chicago qu'une poursuite vient d'être intentée, au montant de \$40,000,000, contre Samuel Insull, actuellement pensionnaire de l'Olympe, et contre le conseil d'administration de l'Insull Utility Investments, Incorporated, de Chicago, vaste entreprise de finance dont l'effondrement a plongé le monde des affaires dans la consternation dernière.

M. Bennett a foi en notre avenir

Hamilton, 24. (P.C.)—«Le monde entier a sur les lèvres l'histoire du succès de la conférence impériale d'Ottawa, et le monde tourne maintenant avec confiance du côté de la conférence économique mondiale». Tel est le résumé d'un discours prononcé ici ce soir par le premier ministre R. B. Bennett du Canada.

Il assistera à la conférence économique mondiale à Londres

Hamilton, 24. (P.C.)—«Le monde entier a sur les lèvres l'histoire du succès de la conférence impériale d'Ottawa, et le monde tourne maintenant avec confiance du côté de la conférence économique mondiale». Tel est le résumé d'un discours prononcé ici ce soir par le premier ministre R. B. Bennett du Canada.

Le gouvernement a dépensé \$1,179,598 en travaux en 1932

C'est le fait saillant du rapport soumis par l'honorable M. J.-N. Francoeur

Les conservateurs préfèrent ignorer le facteur humain

Belleville, 24. (P.C.)—Ce dont nous avons besoin, c'est une politique commerciale et tarifaire qui appuiera le transport à nos chemins de fer; pas une politique de restriction du commerce, car il faut que les employés de chemins de fer aient du travail d'un bout à l'autre du Canada», déclarait ce soir à une assemblée libérale l'honorable Peter Heenan, ancien ministre du Travail.

Le problème des chemins de fer n'est pour eux qu'une question de dollars

Belleville, 24. (P.C.)—Ce dont nous avons besoin, c'est une politique commerciale et tarifaire qui appuiera le transport à nos chemins de fer; pas une politique de restriction du commerce, car il faut que les employés de chemins de fer aient du travail d'un bout à l'autre du Canada», déclarait ce soir à une assemblée libérale l'honorable Peter Heenan, ancien ministre du Travail.

Un voleur d'auto mis à l'ombre pour un an

Oscar Auger, 2290 rue Cadillac, a été envoyé en prison pour un an hier par le juge Gustave Marin après avoir été trouvé coupable du vol d'une automobile appartenant à M. Adrien Trudel, 2029, rue de Billon, pendant la nuit de Noël.

Sur Eve Lavallière, la comédienne et la convertie

Mlle Hélène Charbonneau rappelle cette étrange figure, à l'Alliance Arts et Lettres

C'est de l'actrice française Eve Lavallière — véritable transcription moderne de la Thais, la sérénité en moins — que Mlle Hélène Charbonneau, poétesse, officier d'Académie, parla lundi au public distingué de l'Alliance Arts et Lettres.

«Eve Lavallière est la parfaite incarnation de la grâce humaine et de la grâce divine, dit-elle. L'originalité de sa petite personne plaisait au public. La bizarrerie de sa diction lui donnait un charme rare et beaucoup de séduction. Séduction... voilà le mot fatal autour duquel les bouches amères ont repandu maints renseignements, et comme une mauvaise réputation est le résultat de mauvais renseignements, elle ne fut pas à l'abri des fantaisies de la critique. Parce que le ciel avait doué Eve Lavallière d'une étrange personnalité, d'une intelligence éblouissante, d'une grâce fébrile et hoffmannesque, un je ne sais quoi de mystérieux, de sublime, et plus tard, de mystique, on ne savait au juste comment l'appeler: ange ou démon.

Les conservateurs préfèrent ignorer le facteur humain

Belleville, 24. (P.C.)—Ce dont nous avons besoin, c'est une politique commerciale et tarifaire qui appuiera le transport à nos chemins de fer; pas une politique de restriction du commerce, car il faut que les employés de chemins de fer aient du travail d'un bout à l'autre du Canada», déclarait ce soir à une assemblée libérale l'honorable Peter Heenan, ancien ministre du Travail.

Le problème des chemins de fer n'est pour eux qu'une question de dollars

Belleville, 24. (P.C.)—Ce dont nous avons besoin, c'est une politique commerciale et tarifaire qui appuiera le transport à nos chemins de fer; pas une politique de restriction du commerce, car il faut que les employés de chemins de fer aient du travail d'un bout à l'autre du Canada», déclarait ce soir à une assemblée libérale l'honorable Peter Heenan, ancien ministre du Travail.

Un voleur d'auto mis à l'ombre pour un an

Oscar Auger, 2290 rue Cadillac, a été envoyé en prison pour un an hier par le juge Gustave Marin après avoir été trouvé coupable du vol d'une automobile appartenant à M. Adrien Trudel, 2029, rue de Billon, pendant la nuit de Noël.

Nouvelle poursuite contre Samuel Insull

Chicago, 24. (P.C.)—On mande de Chicago qu'une poursuite vient d'être intentée, au montant de \$40,000,000, contre Samuel Insull, actuellement pensionnaire de l'Olympe, et contre le conseil d'administration de l'Insull Utility Investments, Incorporated, de Chicago, vaste entreprise de finance dont l'effondrement a plongé le monde des affaires dans la consternation dernière.

M. Bennett a foi en notre avenir

Hamilton, 24. (P.C.)—«Le monde entier a sur les lèvres l'histoire du succès de la conférence impériale d'Ottawa, et le monde tourne maintenant avec confiance du côté de la conférence économique mondiale». Tel est le résumé d'un discours prononcé ici ce soir par le premier ministre R. B. Bennett du Canada.

Il assistera à la conférence économique mondiale à Londres

Hamilton, 24. (P.C.)—«Le monde entier a sur les lèvres l'histoire du succès de la conférence impériale d'Ottawa, et le monde tourne maintenant avec confiance du côté de la conférence économique mondiale». Tel est le résumé d'un discours prononcé ici ce soir par le premier ministre R. B. Bennett du Canada.

Le gouvernement a dépensé \$1,179,598 en travaux en 1932

C'est le fait saillant du rapport soumis par l'honorable M. J.-N. Francoeur

Les conservateurs préfèrent ignorer le facteur humain

Belleville, 24. (P.C.)—Ce dont nous avons besoin, c'est une politique commerciale et tarifaire qui appuiera le transport à nos chemins de fer; pas une politique de restriction du commerce, car il faut que les employés de chemins de fer aient du travail d'un bout à l'autre du Canada», déclarait ce soir à une assemblée libérale l'honorable Peter Heenan, ancien ministre du Travail.

Le problème des chemins de fer n'est pour eux qu'une question de dollars

Belleville, 24. (P.C.)—Ce dont nous avons besoin, c'est une politique commerciale et tarifaire qui appuiera le transport à nos chemins de fer; pas une politique de restriction du commerce, car il faut que les employés de chemins de fer aient du travail d'un bout à l'autre du Canada», déclarait ce soir à une assemblée libérale l'honorable Peter Heenan, ancien ministre du Travail.

Un voleur d'auto mis à l'ombre pour un an

Oscar Auger, 2290 rue Cadillac, a été envoyé en prison pour un an hier par le juge Gustave Marin après avoir été trouvé coupable du vol d'une automobile appartenant à M. Adrien Trudel, 2029, rue de Billon, pendant la nuit de Noël.

Nouvelle poursuite contre Samuel Insull

Chicago, 24. (P.C.)—On mande de Chicago qu'une poursuite vient d'être intentée, au montant de \$40,000,000, contre Samuel Insull, actuellement pensionnaire de l'Olympe, et contre le conseil d'administration de l'Insull Utility Investments, Incorporated, de Chicago, vaste entreprise de finance dont l'effondrement a plongé le monde des affaires dans la consternation dernière.

M. Bennett a foi en notre avenir

Hamilton, 24. (P.C.)—«Le monde entier a sur les lèvres l'histoire du succès de la conférence impériale d'Ottawa, et le monde tourne maintenant avec confiance du côté de la conférence économique mondiale». Tel est le résumé d'un discours prononcé ici ce soir par le premier ministre R. B. Bennett du Canada.

Il assistera à la conférence économique mondiale à Londres

Hamilton, 24. (P.C.)—«Le monde entier a sur les lèvres l'histoire du succès de la conférence impériale d'Ottawa, et le monde tourne maintenant avec confiance du côté de la conférence économique mondiale». Tel est le résumé d'un discours prononcé ici ce soir par le premier ministre R. B. Bennett du Canada.

Le gouvernement a dépensé \$1,179,598 en travaux en 1932

C'est le fait saillant du rapport soumis par l'honorable M. J.-N. Francoeur

Les conservateurs préfèrent ignorer le facteur humain

Belleville, 24. (P.C.)—Ce dont nous avons besoin, c'est une politique commerciale et tarifaire qui appuiera le transport à nos chemins de fer; pas une politique de restriction du commerce, car il faut que les employés de chemins de fer aient du travail d'un bout à l'autre du Canada», déclarait ce soir à une assemblée libérale l'honorable Peter Heenan, ancien ministre du Travail.

Le problème des chemins de fer n'est pour eux qu'une question de dollars

Belleville, 24. (P.C.)—Ce dont nous avons besoin, c'est une politique commerciale et tarifaire qui appuiera le transport à nos chemins de fer; pas une politique de restriction du commerce, car il faut que les employés de chemins de fer aient du travail d'un bout à l'autre du Canada», déclarait ce soir à une assemblée libérale l'honorable Peter Heenan, ancien ministre du Travail.

Un voleur d'auto mis à l'ombre pour un an

Oscar Auger, 2290 rue Cadillac, a été envoyé en prison pour un an hier par le juge Gustave Marin après avoir été trouvé coupable du vol d'une automobile appartenant à M. Adrien Trudel, 2029, rue de Billon, pendant la nuit de Noël.

L'hon. Rodolphe Lemieux retenu par la maladie

Ottawa, 24. (P.C.)—Le sénateur Rodolphe Lemieux, retenu chez lui par la maladie, a été contraint de remettre à plus tard le voyage qu'il songeait à faire aux Antilles. L'hon. M. Lemieux est un ancien président de la Chambre des Communes.

Carnet de la radio

Mercredi, 25 janvier

ARTICLES D'INTERET A 10 h. 30 du soir, poste WEAF, Cambridge, Mass. Présentation de l'interprétation des oeuvres suivantes: Cadiz, d'Albeniz-Sanford; Sullin' Thru, de Penn et des fragments de "Sweethearts" de Herbert.

A 11 h., poste WABU: Nino Martini sera encore l'artiste d'honneur de l'orchestre symphonique Columbia, qui a préparé pour cette occasion le programme suivant: Hindostan Song tiré de "Sadko" de Rimsky-Korsakoff (chant de M. Martini); Pouverture Guillaume Tell de Rossini; "Est-il vrai" de Mendelssohn; "Dans un Village" tiré des "Craquelés caucasiens" d'Ippolitov-Ivanov; "From the Land of the Sea" de Casimir Delibes; Danse orientale tirée de "Lakmé" de Léo Delibes et "Annapola" de Lacalle.

Détail de la Journée A CHAC, avant-midi — 9 h. 20: La bonne chanson française; 10 h. Réclat d'orgue par Phil Savage; 10 h. 20: Programme musical; 11 h. Musique de chambre; 11 h. 30: Cotes de Bourge; 12 h. 30: Chant; 13 h. 45: Montréal en parade; 6 h. Nouvelles; Bourge, etc.; 6 h. 45: Émission de l'Union des Français; 7 h. 30: Réclat d'orgue du capitaine Dickinson; 4 h. 30: Cloture de la Bourse; 4 h. 30: Musique de chambre; 4 h. 45: Théâtre des Lettres; 5 h. 30: Chant; 5 h. 45: Montréal en parade; 6 h. Nouvelles; Bourge, etc.; 6 h. 45: Émission de l'Union des Français; 7 h. 30: Réclat d'orgue du capitaine Dickinson; 4 h. 30: Cloture de la Bourse; 4 h. 30: Musique de chambre; 4 h. 45: Théâtre des Lettres; 5 h. 30: Chant; 5 h. 45: Montréal en parade; 6 h. Nouvelles; Bourge, etc.; 6 h. 45: Émission de l'Union des Français; 7 h. 30: Réclat d'orgue du capitaine Dickinson; 4 h. 30: Cloture de la Bourse; 4 h. 30: Musique de chambre; 4 h. 45: Théâtre des Lettres; 5 h. 30: Chant; 5 h. 45: Montréal en parade; 6 h. Nouvelles; Bourge, etc.; 6 h. 45: Émission de l'Union des Français; 7 h. 30: Réclat d'orgue du capitaine Dickinson; 4 h. 30: Cloture de la Bourse; 4 h. 30: Musique de chambre; 4 h. 45: Théâtre des Lettres; 5 h. 30: Chant; 5 h. 45: Montréal en parade; 6 h. Nouvelles; Bourge, etc.; 6 h. 45: Émission de l'Union des Français; 7 h. 30: Réclat d'orgue du capitaine Dickinson; 4 h. 30: Cloture de la Bourse; 4 h. 30: Musique de chambre; 4 h. 45: Théâtre des Lettres; 5 h. 30: Chant; 5 h. 45: Montréal en parade; 6 h. Nouvelles; Bourge, etc.; 6 h. 45: Émission de l'Union des Français; 7 h. 30: Réclat d'orgue du capitaine Dickinson; 4 h. 30: Cloture de la Bourse; 4 h. 30: Musique de chambre; 4 h. 45: Théâtre des Lettres; 5 h. 30: Chant; 5 h. 45: Montréal en parade; 6 h. Nouvelles; Bourge, etc.; 6 h. 45: Émission de l'Union des Français; 7 h. 30: Réclat d'orgue du capitaine Dickinson; 4 h. 30: Cloture de la Bourse; 4 h. 30: Musique de chambre; 4 h. 45: Théâtre des Lettres; 5 h. 30: Chant; 5 h. 45: Montréal en parade; 6 h. Nouvelles; Bourge, etc.; 6 h. 45: Émission de l'Union des Français; 7 h. 30: Réclat d'orgue du capitaine Dickinson; 4 h. 30: Cloture de la Bourse; 4 h. 30: Musique de chambre; 4 h. 45: Théâtre des Lettres; 5 h. 30: Chant; 5 h. 45: Montréal en parade; 6 h. Nouvelles; Bourge, etc.; 6 h. 45: Émission de l'Union des Français; 7 h. 30: Réclat d'orgue du capitaine Dickinson; 4 h. 30: Cloture de la Bourse; 4 h. 30: Musique de chambre; 4 h. 45: Théâtre des Lettres; 5 h. 30: Chant; 5 h. 45: Montréal en parade; 6 h. Nouvelles; Bourge, etc.; 6 h. 45: Émission de l'Union des Français; 7 h. 30: Réclat d'orgue du capitaine Dickinson; 4 h. 30: Cloture de la Bourse; 4 h. 30: Musique de chambre; 4 h. 45: Théâtre des Lettres; 5 h. 30: Chant; 5 h. 45: Montréal en parade; 6 h. Nouvelles; Bourge, etc.; 6 h. 45: Émission de l'Union des Français; 7 h. 30: Réclat d'orgue du capitaine Dickinson; 4 h. 30: Cloture de la Bourse; 4 h. 30: Musique de chambre; 4 h. 45: Théâtre des Lettres; 5 h. 30: Chant; 5 h. 45: Montréal en parade; 6 h. Nouvelles; Bourge, etc.; 6 h. 45: Émission de l'Union des Français; 7 h. 30: Réclat d'orgue du capitaine Dickinson; 4 h. 30: Cloture de la Bourse; 4 h. 30: Musique de chambre; 4 h. 45: Théâtre des Lettres; 5 h. 30: Chant; 5 h. 45: Montréal en parade; 6 h. Nouvelles; Bourge, etc.; 6 h. 45: Émission de l'Union des Français; 7 h. 30: Réclat d'orgue du capitaine Dickinson; 4 h. 30: Cloture de la Bourse; 4 h. 30: Musique de chambre; 4 h. 45: Théâtre des Lettres; 5 h. 30: Chant; 5 h. 45: Montréal en parade; 6 h. Nouvelles; Bourge, etc.; 6 h. 45: Émission de l'Union des Français; 7 h. 30: Réclat d'orgue du capitaine Dickinson; 4 h. 30: Cloture de la Bourse; 4 h. 30: Musique de chambre; 4 h. 45: Théâtre des Lettres; 5 h. 30: Chant; 5 h. 45: Montréal en parade; 6 h. Nouvelles; Bourge, etc.; 6 h. 45: Émission de l'Union des Français; 7 h. 30: Réclat d'orgue du capitaine Dickinson; 4 h. 30: Cloture de la Bourse; 4 h. 30: Musique de chambre; 4 h. 45: Théâtre des Lettres; 5 h. 30: Chant; 5 h. 45: Montréal en parade; 6 h. Nouvelles; Bourge, etc.; 6 h. 45: Émission de l'Union des Français; 7 h. 30: Réclat d'orgue du capitaine Dickinson; 4 h. 30: Cloture de la Bourse; 4 h. 30: Musique de chambre; 4 h. 45: Théâtre des Lettres; 5 h. 30: Chant; 5 h. 45: Montréal en parade; 6 h. Nouvelles; Bourge, etc.; 6 h. 45: Émission de l'Union des Français; 7 h. 30: Réclat d'orgue du capitaine Dickinson; 4 h. 30: Cloture de la Bourse; 4 h. 30: Musique de chambre; 4 h. 45: Théâtre des Lettres; 5 h. 30: Chant; 5 h. 45: Montréal en parade; 6 h. Nouvelles; Bourge, etc.; 6 h. 45: Émission de l'Union des Français; 7 h. 30: Réclat d'orgue du capitaine Dickinson; 4 h. 30: Cloture de la Bourse; 4 h. 30: Musique de chambre; 4 h. 45: Théâtre des Lettres; 5 h. 30: Chant; 5 h. 45: Montréal en parade; 6 h. Nouvelles; Bourge, etc.; 6 h. 45: Émission de l'Union des Français; 7 h. 30: Réclat d'orgue du capitaine Dickinson; 4 h. 30: Cloture de la Bourse; 4 h. 30: Musique de chambre; 4 h. 45: Théâtre des Lettres; 5 h. 30: Chant; 5 h. 45: Montréal en parade; 6 h. Nouvelles; Bourge, etc.; 6 h. 45: Émission de l'Union des Français; 7 h. 30: Réclat d'orgue du capitaine Dickinson; 4 h. 30: Cloture de la Bourse; 4 h. 30: Musique de chambre; 4 h. 45: Théâtre des Lettres; 5 h. 30: Chant; 5 h. 45: Montréal en parade; 6 h. Nouvelles; Bourge, etc.; 6 h. 45: Émission de l'Union des Français; 7 h. 30: Réclat d'orgue du capitaine Dickinson; 4 h. 30: Cloture de la Bourse; 4 h. 30: Musique de chambre; 4 h. 45: Théâtre des Lettres; 5 h. 30: Chant; 5 h. 45: Montréal en parade; 6 h. Nouvelles; Bourge, etc.; 6 h. 45: Émission de l'Union des Français; 7 h. 30: Réclat d'orgue du capitaine Dickinson; 4 h. 30: Cloture de la Bourse; 4 h. 30: Musique de chambre; 4 h. 45: Théâtre des Lettres; 5 h. 30: Chant; 5 h. 45: Montréal en parade; 6 h. Nouvelles; Bourge, etc.; 6 h. 45: Émission de l'Union des Français; 7 h. 30: Réclat d'orgue du capitaine Dickinson; 4 h. 30: Cloture de la Bourse; 4 h. 30: Musique de chambre; 4 h. 45: Théâtre des Lettres; 5 h. 30: Chant; 5 h. 45: Montréal en parade; 6 h. Nouvelles; Bourge, etc.; 6 h. 45: Émission de l'Union des Français; 7 h. 30: Réclat d'orgue du capitaine Dickinson; 4 h. 30: Cloture de la Bourse; 4 h. 30: Musique de chambre; 4 h. 45: Théâtre des Lettres; 5 h. 30: Chant; 5 h. 45: Montréal en parade; 6 h. Nouvelles; Bourge, etc.; 6 h. 45: Émission de l'Union des Français; 7 h. 30: Réclat d'orgue du capitaine Dickinson; 4 h. 30: Cloture de la Bourse; 4 h. 30: Musique de chambre; 4 h. 45: Théâtre des Lettres; 5 h. 30: Chant; 5 h. 45: Montréal en parade; 6 h. Nouvelles; Bourge, etc.; 6 h. 45: Émission de l'Union des Français; 7 h. 30: Réclat d'orgue du capitaine Dickinson; 4 h. 30: Cloture de la Bourse; 4 h. 30: Musique de chambre; 4 h. 45: Théâtre des Lettres; 5 h. 30: Chant; 5 h. 45: Montréal en parade; 6 h. Nouvelles; Bourge, etc.; 6 h. 45: Émission de l'Union des Français; 7 h. 30: Réclat d'orgue du capitaine Dickinson; 4 h. 30: Cloture de la Bourse; 4 h

# Surplus de \$31,766 des Ecoles Catholiques

La contribution de la Ville de Montréal s'est chiffrée, pour l'exercice 1931-1932, à \$6,330,173 et le nombre des écoliers inscrits est aujourd'hui de 113,890

DEPENSE DE \$6,538,364.43

Le nombre des classes en opération est de 3,245 et le coût de l'enseignement par élève est de \$62.71 par an. — La commission a pour \$33,161,363.58 de biens immobiliers

\$3,337,891.19 DE CONSTRUCTIONS

La Commission des Ecoles catholiques de Montréal a un surplus de \$31,766.10. C'est le résultat relevé hier, lorsque le docteur C.A. Daigle, le président du comité des finances, a rendu compte de l'adoption du rapport financier préparé et soumis par le trésorier, M. Romeo Delcourt, pour l'exercice commencé le premier juillet 1931 et terminé le 30 juin 1932.

La Commission a dépensé sur le compte d'emprunt au cours de 1931-1932, pour achats d'emplacements, constructions d'écoles et résidences, achats de mobilier, matériel scolaire, la somme de \$3,337,891.19.

Le bilan solidaire hier démontre que les valeurs immobilières représentent un montant global de \$33,161,363.58. Tous les détails en rapport avec les dépenses attribuables à chacune des écoles, tant au point de vue revenu que de capital, ainsi que les renseignements au point de vue des constructions d'écoles et statistiques composent le reste du rapport financier du trésorier.

Les prévisions budgétaires adoptées en juin dernier, à la fin de l'exercice à l'étude, indiquaient une appropriation globale de \$6,420,562.19. Ce chiffre, en réalité, a été dépassé de \$117,802.24. Il est à observer toutefois que les crédits votés hier l'ont été en raison de l'ouverture des nouvelles classes, par suite de l'augmentation du nombre d'élèves dans les écoles de la Commission. Depuis, l'an dernier, il y a eu exactement 194 classes nouvelles de mises à la disposition de notre population scolaire.

D'après le budget préliminaire, les traitements du personnel enseignant s'élevaient à \$3,408,939.95. Ils représentent la rémunération de 3,311 instituteurs et institutrices, dont 1,658 religieux et 1,653 laïcs.

### L'apport de la Ville

La contribution scolaire versée par la Ville de Montréal se chiffre à \$6,330,173.50; le nombre d'enfants inscrits dans les écoles à la commission a été en fréquentation moyenne de 113,890 et la fréquentation moyenne de 105,849; le nombre des classes en opération au 30 juin 1932, était de 3,245 et le coût de l'enseignement par élève, de \$62.71.

## Verdun ne craint pas une enquête

Accusations portées contre la commission des secours aux chômeurs de Verdun

Le maire Allen de Verdun a déclaré, hier, au nom de la ville et du conseil municipal, qu'il n'avait aucune crainte des enquêtes que l'on pourrait faire sur l'administration des fonds de secours et les agissements des membres de la Commission des secours aux chômeurs de Verdun, M. H. P. Lane, président de la commission, a fait une déclaration semblable à celle du maire Allen.

Un citoyen de Verdun, du nom de Hubert McGuinness, a signé un affidavit accusant la commission de favoritisme et d'incurie. Immédiatement après avoir entendu parler de cet affidavit, on fit mandater l'avocat de la ville, Me Francis Fautoux, lequel prépara une contre-déclaration assermentée que l'on déposa, au nom de la commission, chez M. Burgess, greffier.

## Un diner offert à Me Joseph Jean

Le député de Maisonneuve est l'hôte du Club des femmes libérales de Rosemont

Le Club des femmes libérales de Rosemont recevait hier soir Me Joseph Jean, député de Maisonneuve, à un souper du bon vieux temps, "Au Château", rue Masson. L'assistance était nombreuse. Me Joseph Jean a remercié ses auditeurs de se dévouer pour la cause libérale et il a fait un appel en faveur de nos traditions. Il a demandé aussi que l'on mette en valeur "nos richesses que nous exploitons si mal".

Mme Grant de Rouen a parlé très brièvement pour remercier le Club au nom de l'Organisation libérale nationale. Le Dr Arthur Denis, député de Saint-Denis, a ajouté quelques remarques, de même que le Dr A. Arpin et M. l'avocat J.-A. Bellevue. On remarqua aussi quelques paroles, outre les personnes déjà nommées, Mme A. Lalonde, qui présidait, et M. Ubald Fortin.

## Enorme déclin de la construction en 1932

M. J.-E. Carmel, surintendant du service municipal de la construction, déposa hier son rapport annuel au Comité exécutif. Ce rapport indique que la valeur des immeubles construits et des réparations accomplies au cours de l'année 1932 est de \$10,531,638.

## Le Pacifique doit répondre bientôt

Le conseil d'administration du Canadien Pacifique déclare hier avoir reçu une offre d'achat relative à l'hôtel de la place Viger, de la part de l'A.C.J.C. Mais les autorités de la compagnie n'ont encore pris aucune attitude vis-à-vis de la proposition, ajoutant qu'une réponse serait donnée ces jours-ci.

## Mlle M.-A. Gagnon est décédée hier

Elle était la sœur de M. Arthur Gagnon, comptable des Travaux Publics, de Québec

Mlle Marie-Antoinette Gagnon est morte, hier après-midi, à 5 heures 13, à l'hôpital du Sacré-Coeur de Cartierville, après quatre mois de maladie.

Née à Québec, fille de feu M. et Mme Edouard Gagnon, elle avait reçu une excellente éducation au couvent des Ursulines. Dotée d'un grand talent pour la peinture, ses oeuvres avaient été justement vantées par plusieurs artistes de Montréal où elle passa la plus grande partie de sa vie. Atteinte de cécité, elle avait dû abandonner tout travail et s'était retirée à Boucherville où elle demeurait pendant deux ans. Elle laisse à ceux qui l'ont connue et estimée le souvenir d'une personne aimable et charitable. Sa fin fut toute chrétienne.

Elle laisse dans le deuil un frère, M. Arthur Gagnon, comptable en chef du ministère des Travaux Publics, et une sœur, Mlle Eugénie Gagnon, tous deux de Québec, ainsi que plusieurs neveux et nièces.

Elle était aussi la nièce de feu Ernest Gagnon, auteur des Chansons Populaires du Canada, et de feu Gustave Gagnon ancien organisateur de la Basilique.

Les funérailles auront lieu vendredi.

## Sous la menace de la nationalisation?

La baisse des prix de l'essence est-elle un effet des paroles de M. Fautoux?

Québec, 25. (Spécial au Canada) — La nouvelle d'une diminution dans le prix de la gasoline, venant immédiatement après le discours du Dr Gaspard Fautoux, député de Ste-Marie, au Reform Club de Montréal, a soulevé les commentaires les plus flatteurs à Québec, dans la députation et dans le public.

## L'hon. C.-J. Arcand présentera trois mesures propres à aider les ouvriers

Les heures de travail seront réglementées dans une mesure équitable

Appui certain

Meubles achetés à température insaisissables dans quelques cas définis

Nouveau règlement

Au nombre des projets de loi ministériels qui seront soumis aux Chambres au cours de cette session, il en est trois qui intéressent directement la classe ouvrière et qui soulèveront sans doute d'intéressants débats.

Tout d'abord, l'honorable C.-J. Arcand, ministre du Travail, a l'intention de présenter un bill en vue de réglementer les heures de travail. On ignore encore la nature exacte des recommandations du ministre, mais on a lieu de croire qu'elles seront conformes, du moins dans leurs grandes lignes, aux réclamations des unions ouvrières dont fait partie M. Arcand. Dans plusieurs pays, les heures de travail sont fixées, pour certains métiers, par le gouvernement. Le ministre a eu l'occasion d'étudier ces législations lorsqu'il est allé représenter la province à la Conférence internationale du Travail, à Genève. Et, de concert avec M. C. G. Tremblay, son sous-ministre, il a rédigé toute une série de recommandations qui seront bientôt déposées à l'Assemblée législative.

Le projet que l'honorable M. Arcand a peut-être le plus à cœur, c'est celui qui a trait à l'insaisissabilité des salaires gagnés aux travaux de chômage.

La loi proposée à cet effet comprendra très probablement une clause par laquelle on ne pourra saisir les meubles et autres effets achetés par les ouvriers avant la crise, et qu'ils ont payés par versements aussi longtemps qu'ils ont eu du travail. C'est là une matière délicate que le ministre veut traiter de manière à éviter toute injustice envers les marchands tout en protégeant les ouvriers.

Ce bill sera proposé à la demande d'un bon nombre d'ouvriers du ministre et avec l'appui actif de la plupart des députés de Montréal, qui ont été assésés de plaintes depuis un an. Le projet de loi sera très explicite, croyons-nous savoir et seuls seront insaisissables les meubles et autres effets dont les acheteurs pourront prouver qu'ils sont absolument incapables de continuer leurs paiements, et dont on sera assuré du désir de poursuivre les versements aussitôt que possible. De plus, on fixera une certaine proportion, c'est-à-dire qu'un ouvrier devra s'être acquitté par exemple d'au moins la moitié ou les deux-tiers de sa dette pour qu'il ait droit à cette espèce de moratoire. Et l'application de la loi sera également subordonnée à l'importance, au prix de l'achat. L'honorable M. Arcand est d'avis qu'au temps de la prospérité, on a hypothéqué les salaires à venir de nos ouvriers pour de longues années, en leur faisant acheter toutes sortes d'objets et les meubles à tempérament, et il ne veut pas qu'ils soient maintenant privés de leurs effets parce qu'ils sont momentanément incapables de payer la balance de leurs versements. Ce n'est nullement l'intention du ministre d'être injuste envers les marchands, car toutes les précautions seront prises pour qu'ils soient traités équitablement. Il s'agit surtout d'empêcher la répétition du fait suivant: recemement un jeune homme allait se plaindre à un député de Montréal qu'on venait de saisir tous ses meubles. Il s'était marié il y a deux ans, et avait acheté son ménage à tempérament. Il avait fait tous ses paiements avec régularité, mais parce qu'il ne pouvait plus payer, on vida pratiquement sa maison. Et cependant, il ne lui restait que peu de versements à faire.

Enfin, le ministre du Travail fera amender la loi qui régit la Commission du salaire minimum des femmes, et cela, dans le but de rendre ses ordonnances plus efficaces et de dissiper tout équivoque quant à ses pouvoirs.

Un règlement sera aussi présenté à cette session, au sujet de certains métiers. L'an dernier, l'hon. M. Arcand obtenait que personne ne pût pratiquer le métier d'électricien sans un certificat de compétence dûment signé. Cette année, ce sera au tour des secours d'appareils de chauffage et d'autres corps de métier. Ces mesures sont prises à la demande des unions ouvrières. Depuis le commencement de la crise, des hommes qui ont perdu leur emploi offrent de faire des travaux d'électricité et autres à meilleur marché que les ouvriers compétents, et au détriment de ceux-ci. A la suite de nombreuses protestations, l'honorable M. Arcand a décidé de faire édicter des règlements définitifs.

## Assemblée des bouchers

L'Association des Bouchers de Montréal tiendra ce soir, à 8 heures, au Monument National, chambre 4, une assemblée régulière.

## ACCUSE D'AVOIR VOLE DES SECOURS DIRECTS

A la suite de l'enquête entreprise depuis quelque temps sur la distribution des secours directs, une autre arrestation a été opérée de bonne heure hier soir par les sergents détectives Romeo Pagé et Philias Gauthier, sous les ordres de l'inspecteur Victor Foucault. Les détectives ont arrêté hier, Donat Tremblay, âgé de quarante-huit ans, domicilié à 1564 est, rue DeMontigny, a été accusé d'avoir frauduleusement obtenu pour environ \$120 de secours de la Conférence Saint-Vincent-de-Paul de la paroisse Sainte-Bridgette. Plusieurs autres arrestations, avons-nous appris hier soir, doivent être opérées d'ici la fin de cette semaine, relativement à la distribution des secours directs.

## Un vandale a mis à sac l'église de la paroisse St-Fidèle

Après avoir enfoncé le tabernacle, il brise les vases sacrés et les luminaires

## Ciboires volés

Québec, 24. — Une main sacrilège s'est abattue la nuit dernière sur le temple paroissial de St-Fidèle pour briser des vases sacrés, enfoncer la porte du tabernacle à l'aide d'un pince-monseigneur, faire voler en éclats un gros luminaire, en un mot saccager tout ce qui pouvait se trouver à sa portée.

Apparemment, l'énergumène était seul pour accomplir ce sacrilège de plus révoltants, bien que les domestiques causés laisseraient croire le contraire, tant ils sont considérables. Un carreau brisé dans le soubord de la cave indiquant ce matin, que l'auteur de cet acte inqualifiable s'était dissimulé dans l'église en passant par cette ouverture.

Les trones ont été brisés, mais comme ils avaient été vidés la veille, ils n'offrirent aucune recette aux mains du nocturne visiteur. L'auteur de ce crime infamant a emporté dans sa fuite quelques objets nécessaires au service du culte.

C'est principalement dans le chœur, que l'audacieux vandale a laissé déborder sa colère, et ce matin lorsque le crime a été constaté, cette partie de l'église était dans un désordre qui laissait croire au passage d'une horde de barbares. Des vases sacrés avaient été renversés de leurs pieds, des éclats de verre jonchaient le plancher et le maître-châtel portait des traces de la fureur de ce forcené.

Cette main criminelle n'a pas même respecté les saintes espèces et le contenu d'un ciboire avait été répandu ici et là. On prétend même que des vases sacrés ont été volés et que ce matin, seul un ciboire passablement endommagé a été retrouvé.

Le sacrilège n'a été constaté qu'à bonne heure ce matin lorsque le sacristain s'est rendu à l'église pour remplir sa besogne coutumière. Lorsque les fidèles se sont rendus assister à la sainte messe, ils ont constaté les traces du passage de cette main criminelle. Contrairement à l'habitude, le saint sacrifice n'a pas été célébré sur le maître autel, mais sur un autel latéral.

Le crime en question représente, en outre d'un sacrilège inouï, une perte matérielle assez considérable pour la paroisse de St-Fidèle, mais il y a tout lieu de croire que l'auteur de ce sac sera bientôt rejoint et qu'il sera possible de lui faire payer cher son acte de folie.

De son côté, la police a refusé de desserrer les dents en rapport avec cette affaire, et elle a refusé de divulguer les détails de cet acte criminel. On croit savoir cependant que des recherches sont déjà commencées et qu'elles aboutiront prochainement à d'heureux résultats.

## Crédit agricole et caisses Desjardins

L'intéressant projet d'un groupe de députés ruraux à Québec

Québec, 24. (Spécial au Canada) — Un groupe de députés ruraux aurait décidé de se former en comité d'étude pour considérer, avec l'autorité du ministère de l'Agriculture, un plan de crédit agricole qui serait approprié à la classe des cultivateurs de la province de Québec.

## La fillette donne son témoignage au juge sceptique

Un homme peut-il ouvrir une porte en roulant en bas d'un escalier?

Trop parler nuit!

Albert Cholette et sa complice, Marcelle Claing ont été trouvés hier coupables d'un vol avec violence commis sur la personne d'Edouard Bédard, 52 ans, 2149, rue Cartier, le 30 novembre 1932. Le juge Marin ordonna leur incarcération en attendant la passation de leur sentence, fixée au 26 janvier.

Le tribunal ne voulut pas accepter un mot de la preuve de la défense. Le témoignage de Rachel Claing, 13 ans, sœur de l'accusée Marcelle, ressemble à une leçon apprprise, mais fut débité de façon très intelligente. "Ainsi dit le juge, peut-on croire qu'un homme, roulant en bas d'un escalier, et perdant beaucoup de sang, puisse saisir la corde ouvrant la porte, juste au moment voulu, pour aller s'étendre sur le trottoir?"

L'instruction n'a pas manqué de piquant. Me Antoine Sénécal, procureur de la Couronne, s'est contenté de laisser parler les témoins.

M. Edouard Bédard, la victime, a admis connaître Marcelle Claing qui venait plusieurs fois par jour téléphoner chez lui dans l'office des écoles Kendall. Le 30 novembre M. Bédard acheta une bouteille de vin et se rendit au logis de Marcelle Claing, 2278 rue Des Erables. Il y rencontra Albert Cholette et chacun se versa un petit verre. A 4 heures de l'après-midi, Bédard envoya Cholette chercher deux autres pintes de vin et sortit son porte-monnaie contenant \$100. A six heures du soir Cholette proposa une randonnée en automobile à Montréal-Nord. Bédard occupait le siège d'arrière avec Marcelle Claing et Cholette conduisait en compagnie de Mme J. Claing, 32 ans, mère de l'accusée.

De retour rue des Erables, Marcelle Claing offrit un autre verre de vin à Bédard mais il n'eût pas le temps de le boire car la jeune fille lui planta soudain ses doigts dans les yeux et Cholette lui assena un coup de manivelle d'automobile sur le crâne. La victime tomba et sentit disparaître son porte-monnaie, enlevé de la poche de son pantalon, par Marcelle Claing.

M. Bédard eût la force de se rendre chez lui, à 3149 rue Cartier et fit demander le lendemain le docteur Z.-R. Forget, 1519 est, rue Ontario.

Le médecin décrivit au tribunal les blessures de son client; contusions au cuir chevelu et plaies sous l'oeil droit, ayant nécessité deux points de suture. La blessure a pu être causée par des ongles.

Le sergent-détective David Pelletier relate ses vaines recherches, pendant trois semaines, pour retrouver Marcelle Claing. Après deux visites infructueuses au logis de sa mère, l'agent dut se faire ouvrir la porte par le propriétaire, Mme Claing, Albert Cholette et trois jeunes enfants se trouvaient dans la maison. L'accusée est venue se livrer d'elle-même, quinze jours après l'agression.

Me Théodule Rhéameau, procureur de la défense, produit son principal témoin Rachel Claing, jolis fillette de 13 ans. L'enfant parle sans interruption pendant 30 minutes et relate que Bédard, arrivé chez sa mère à midi et demi, demanda aussitôt un "débouche" pour ouvrir sa bouteille de vin. Pendant l'après-midi le visiteur vida trois bouteilles de bière et une bouteille de vin. A l'arrivée de Montréal-Nord à 11 h. 30 du soir, Bédard "faisait des faux pas" et voulut égarer sa sœur Marcelle. Cholette se porta au secours de son amie mais Bédard lui sauta dessus pour l'étoffer lui aussi.

Enfin le témoin décrivit de façon typique la chute de Bédard dans l'escalier et son geste rapide en s'accrochant à la corde pour ouvrir la porte afin de ne pas avoir d'obstacles devant lui pour atteindre le trottoir.

Me Sénécal demanda: "Me Sénécal demande: — C'est tout ce que vous savez?"

— Oui... — Vous le savez très bien!

Le procureur de la Couronne vent savoir l'âge de Marcelle, l'accusée.

Le témoin répond: — Dix-neuf ans? — Et votre mère, continue Me Sénécal? — Trente-deux ans. Comme vous pouvez le voir elle s'est mariée très jeune...

## Vingt autres autos à la radio-police

Le Comité exécutif de Montréal a voté \$28,000 pour l'achat de vingt nouvelles automobiles, requises par le service de radio-police.

## Nouvelle économie à l'hôtel de ville

Me Aimé Geoffrion doit aller plaider, devant le Conseil Privé, à Londres, la cause de quelques compagnies d'utilité publique relativement au déplacement de fils électriques, conduites souterraines, au nivellement de la chaussée, etc., travaux nécessités par l'aménagement du terminus ferroviaire du Canadien National et que les compagnies ne veulent pas défrayer.

Comme la ville de Montréal doit aussi plaider la même cause le Comité exécutif a décidé d'en confier l'aspect municipal à Me Geoffrion, afin d'économiser sur les frais qu'occasionnerait la délégation d'un avocat spécial.

## Le procureur de la province doit sévir contre les escrocs

La commission des accidents du travail leur fera une guerre sans merci

M. L.-A. Taschereau

Québec, 25. (Spécial au Canada) — Le procureur-général de la province de Québec, M. L.-A. Taschereau et le président de la Commission des Accidents de Travail, M. Robert Taschereau, sont bien décidés à sévir contre les personnes qui par des manoeuvres frauduleuses, tentent de soutirer des argents de la Commission en vertu de la loi des accidents du travail.

Dans une entrevue accordée ce matin au représentant du Canada, M. Robert Taschereau déclarait ceci: "Un nommé Joseph Dupuis, de Saint-Adeleide de Pabos, qui travaillait en forêt pour la Cie Anglo-Pulp and Paper, vient d'être condamné à quatre mois de travaux forcés par Son Honneur le juge Fitzpatrick, sous la double accusation d'avoir tenté d'obtenir de l'argent de la Commission sous de faux prétextes et pour s'être juré."

"Ce nommé Dupuis prétendait s'être coupé l'index de la main droite alors qu'il bûchait du bois. Nous en sommes venus à la conclusion que cet homme s'était coupé le doigt volontairement dans le but de soutirer de l'argent de la Commission. Deux témoins sont venus affirmer que Dupuis leur avait dit qu'il se couperait le doigt et qu'il prétendrait ensuite que cette ablation avait été le résultat d'un accident pour retirer une somme d'argent en vertu de la loi des accidents du Travail."

"Le 11 octobre, la Commission des Accidents a rejeté la réclamation de Dupuis et elle a institué une poursuite contre lui. Le juge Fitzpatrick vient de la condamner."

"Nous sommes décidés à sévir avec toute la rigueur possible contre ces personnes malhonnêtes qui se courent volontairement un membre ou un doigt pour poser ensuite la victime d'un accident. Nous les poursuivrons devant les tribunaux criminels et non seulement elles ne retireront pas d'indemnité, mais elles iront en prison. Nous avons eu plusieurs cas de fraude de cette nature au alentours des fêtes et nous sommes décidés à nous montrer plus sévères que jamais."

De son côté, M. Taschereau nous a déclaré: "Le procureur général sera aussi sévère que la loi le lui permettra envers ces personnes sans scrupules qui se bissent elles-mêmes dans le but de soutirer de l'argent au gouvernement et aux compagnies en vertu de la loi des accidents. Autant le gouvernement a de sympathies pour les malheureux, victimes d'accidents, autant il se montrera sans pitié pour les malhonnêtes."

## DECES

DUMONT. — A Montréal, le 23 janvier à l'âge de 52 ans 10 mois est décédé Joseph Sigfried Dumont, époux de Hélène Poirier. Les funérailles auront lieu jeudi le 26 courant, à 8 heures.

Le convoi funéraire partira de sa demeure, 2684 Clark pour se rendre à l'église Saint-Georges où le service sera célébré, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges.

Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

MARCHAND. — A Outremont, le 24 du courant, à l'âge de 78 ans est décédé M. Achille Marchand, époux de Marie-Justina Guilmond et (en secondes noces) de Mathilde Curvas-Martin. Les funérailles auront lieu le vendredi 27, du courant.

Le convoi funéraire partira de la demeure du défunt, No. 762 rue Bloomfield à 7 h. 45, pour se rendre à l'église Ste-Madeleine d'Outremont, et de là à Beauharnois, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

## La pelle mécanique sur les chantiers d'écoles publiques

Une délégation d'ouvriers en demande la proscription à la commission scolaire

Question de législation

M. Victor Doré, le président général de la Commission des Ecoles Catholiques, a reçu hier matin une délégation de la fédération des clubs ouvriers. Celle-ci lui apprend que 200 journaliers ont réclamé de l'emploi au chantier d'excavation de l'école Notre-Dame de la Défense. Ils se sont vu refuser. La fédération demande en leur faveur l'interdiction des excavateurs dans le creusement des fondations des écoles. La plupart des quinze membres de la délégation dépendent pour leur subsistance du secours d'Etat. Ils aimeraient mieux travailler. Ils croient que la substitution de la pelle-à-main à la pelle mécanique leur ouvrirait nombre de places.

M. Doré leur a répondu qu'au point de vue social, leur requête avait certes du bon. Mais pas au point de vue financier. La commission est tenue d'octroyer ses contrats à ceux qui en offrent le prix le plus bas. Elle n'a pas ensuite à voir aux moyens d'exécution des travaux. Si le travail est satisfaisant, au meilleur marché possible, elle a fait tout son devoir.

Monseigneur Piette et M. Ernest Gosselin ont demandé, à la séance d'hier, si la commission administrative a le pouvoir de remplacer les excavateurs par la pelle à main, c'est-à-dire de payer plus cher un travail possible à meilleur marché. Ce point soulevé, la commission renvoie la requête de la fédération à son comité de législation pour avis.

Le coût des écoles M. Victor Doré a fait part à la commission d'un fait intéressant. Pour éviter l'engorgement des comptes à titres obscurs, comme "dépenses diverses", "réparations", "indemnités de logements", il fait additionner au coup d'une école l'aménagement de locaux temporaires durant sa construction. Quand la Ville de Maisonneuve a été annexée à Montréal, on a trouvé ainsi près de \$300,000 de comptes de "réparations" etc... Il était dès lors fort difficile de partager le coût de l'entretien du matériel scolaire.

Etaient présents les commissaires suivants: Monseigneur Piette, M. Doré, M. le chanoine A. Sylvestre, M. les abbés F. M. Elliott et Aimé Beaulieu et MM. C. A. Daigle, E. J. Mullally, A. Larose, Hector Perrier, Ernest Gosselin, J.-A. Jarry, René Charbonneau, Frank Curran, B. Bonnier, MM. Jean Casgrain, secrétaire, Roméo Delcourt, trésorier, J. M. Manning, directeur des études et J. F. Vingent, statisticien.

## Vendredi prochain à l'Alliance Française

Vendredi prochain, à 8 h. 15, du soir, M. Raymond Lange, secrétaire général de l'"Intransigeant" de Paris, donnera une causerie devant les membres de l'Alliance Française dans la grande salle de l'hôtel Ritz-Carlton. Le sujet de cette causerie est "Paris d'hier et d'aujourd'hui". Ancien rédacteur en chef du "Rapport", M. Lange a passé en 1923 à l'"Intransigeant". Sous sa direction une impulsion nouvelle s'est faite sentir dans la publication de ce grand quotidien. M. Lange est docteur en droit et ancien élève diplômé de l'Ecole des Sciences politiques de Paris.

1926 Plessis. Tél.: AM. 8900  
Monty, Lefils & Tanguay  
POMPES FUNEBRES  
Service d'Ambulance

M. Poirier  
Directeur de funérailles  
EQUIPEMENT DES PLUS MODERNES  
6603  
St-Laurent  
CRoscent 5700

Geo. Vandelac Limitée  
Directeurs de funérailles—SALONS MORTUAIRES  
Service d'ambulance, — 120, Rachel Est, — Montréal  
G. Vandelac, Jr. Tél.: BELAIR 1717 (Deux lignes au Central) Alex. Gour

GARAGE CENTRAL LIMITEE  
REPARATIONS GENERALES — DUCO  
Magasin d'accessoires: 3732, rue Saint-Denis  
Tél.: HARBOUR 6970 360 est, Avenue des Pins

A ONZE HEURES CE SOIR A CFCF  
**Les nouvelles du «Canada»**  
Toute l'actualité en quelques minutes  
SOYEZ AUX ECOUTES